

# SOMMAIRE

## **Remerciements**

## **Sommaire**

## **Liste des abréviations**

## **Liste des figures**

## **Liste des tableaux**

## **Liste des annexes**

**Introduction générale.....**..... **1**

**Première Partie : Approche théorique du développement local.....**..... **3**

Section 1- Théorie du développement local..... 3

Section 2- Concept d'emploi productif..... 6

Section 3- La notion et rôle de coopérative dans le développement..... 11

Section 4- Contexte socio-économique du District de Mahajanga I..... 14

**Conclusion partielle.....**..... **28**

**Deuxième Partie : Stratégie d'amélioration de l'emploi des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanales dans le District de Mahajanga I.....**..... **29**

Section 1- Etat de lieu..... 29

Section 2- Etude de marché de la filière et..... 34

Section 3- Situation de coopérative ou de groupement des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanales..... 37

Section 4- Contribution de la filière au développement du District..... 40

Section 5. Projet de construction des infrastructures nécessaires à l'exploitation des crevettes « construction de bassin crevettière » dans le district de Mahajanga I..... 42

Section 6: Coût de projet..... 47

Section 7: Impacts du projet..... 56

**Conclusion générale.....**..... **60**

## **Bibliographie**

## **Tables des matières**

## **Annexes**

## ACRONYMES

CSB	: Centre de Santé de Base
BIT	: Bureau International de Travail
CDPHM	: Centre de Distribution des Produits Halieutique de Mahajanga
DRCI	: Délais urée de Récupération des Capitaux Investis
FAO	: Food and Agriculture Organization
FRI	: Fond de Roulement Initial
FTM	: Foibe Taosarintanin'i Madagasikara
ICMT	: Indicateur Clé du Marché de Travail
ILO	: International Labor Organisation
INSTAT	: Institut National de la Statistique
JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy
MAEP	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et de la Pêche
MCA	: Madagascar Challenge Account
MFPTLS	: Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Loi Sociale
OMEF	: Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation entrepreunariale
PNE	: Politique Nationale de l'Emploi
PNSE	: Politique Nationale de Soutien de l'Emploi
PRD	: Plan Régional de Développement
PSDR	: Projet pour le Soutien de Développement Rural
SADC	: Southern African Development Community
SNC	: Société en Nom Commun
SWOT	: Strengths Weaknesses Opportunities Threats (Forces Faiblesses Opportunités Menaces)
TRI	: Taux de rentabilité Interne
VAN	: Valeur Actuelle Nette

## **LISTE DES FIGURES**

Figure n°1 : Cercle vertueux de la croissance économique et des emplois productifs .....	7
Figure n°2 : Carte de Mahajanga .....	14
Figure n°3 : Evolution de la production de la pêche 2002-2005.....	31
Figure n°4 : Schéma de la coopérative de pêches .....	58

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau n°1 : Répartition spatiale de la Population.....	14
Tableau n°2: S.W.O.Tdu domaine environnemental.....	15
Tableau n°3 : Evolution de la population.....	16
Tableau n°4 : Infrastructures Sanitaires Publiques.....	17
Tableau n°5 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, par genre(%).....	18
Tableau n°6 : Répartition des Etablissements Publics (Année Scolaire 1999/2000).....	19
Tableau n°7: Ressources de la Police.....	20
Tableau n°8 : SWOT social et infrastructure.....	21
Tableau n°9 : Activité du District :Profil de pauvreté spatiale à Madagascar en 2005.....	22
Tableau n°10 : Indicateurs clés du Marché du travail (ICMT) dans la Région Boeny.....	24
Tableau n°11 : analyse swot du contexte économique.....	25
Tableau n°12 : Evolution de la production de la pêche 2002-2005 (Unité : en tonne).....	29
Tableau n°13 : Les acteurs dans la filière crevette.....	32
Tableau n°14 : SWOT Crevettes.....	36
Tableau n°15 : construction (montant en ariary).....	48
Tableau n°16 : Matériel équipement.....	48
Tableau n°17 : Matériels de transport.....	49
Tableau n°18 : Matériels de bureau et informatique.....	49
Tableau n°19: Achat des post larves (Actif biologique).....	49
Tableau n°20 : Récapitulation de Coût d'investissement.....	50
Tableau n°21 : Fond de roulement initial.....	50
Tableau n°22 : Tableau de financement avant exploitation.....	51
Tableau n°23: achats consommés (TTC).....	54
Tableau n°24: charges de personnels.....	54
Tableau n°25 : produits d'exploitation.....	55

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe I : Schéma de Bassin de grossissement

Annexe II : Installation de grilles

Annexe III : Distribution des alimentations

Annexe IV : Dispositif pour la récolte totale des crevettes

Annexe V : Le prétraitement des crevettes

Annexe VI : Plan de financement

Annexe VII : Liste des associations et fokontany

## Introduction générale

L'un des objectifs du millénaire pour le développement selon la communauté internationale est la réduction de moitié de la pauvreté avant 2015. Les pays les plus concernés par la pauvreté se trouvent particulièrement en Afrique.

Depuis quelques années, la lutte contre la pauvreté est devenue le centre de la politique générale de la plupart des Etats d'Afrique. Madagascar est encore classé parmi les pays les plus pauvres très endettés, car le revenu par habitant est de 250\$ (source [www.cadtm.org](http://www.cadtm.org)) et la seuil de pauvreté est de 1\$ par jour. Alors la population malgache vit en dessous du seuil de la pauvreté.

Depuis les années 60, le modèle de politique économique malgache n'a jamais cessé de changer. En passant par l'économie libérale de l'époque coloniale. Pendant la deuxième République, régime socialiste, l'économie malgache est basée par l'investissement à outrance. Le retour à l'économie libérale, la privatisation des sociétés avec la participation des bailleurs de fonds sont les axes stratégiques du régime actuel. Malgré tout, la pauvreté demeure dans notre pays.

La pauvreté est jugée comme la conséquence de l'insuffisance de revenu dont la principale source est l'emploi non productif. C'est ainsi que l'OMEF effectue des études sur les secteurs porteurs d'emplois dans toutes les régions de Madagascar, et recherche des stratégies de promotion d'emplois en vue de contribuer au développement local. C'est dans cette optique que nous avons choisi le thème : « Coopérativisation, comme stratégie de développement local : cas des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanales dans le District de Mahajanga I ». En effet, nous avons mené des enquêtes sur les secteurs porteurs d'emplois dans le District de Mahajanga I et on constate que la filière crevette est très importante parmi les autres filières, surtout sur la vie des pêcheurs traditionnels et artisanaux. En fait, ce District possède d'énormes potentialités qui n'attendent qu'à être développées. Beaucoup d'études ont été faites sur la pêche et ont fait ressortir que les crevettes sont les sources de revenus des pêcheurs dans le District de Mahajanga I. Cette étude concerne notamment la création d'emploi productif dans le cadre d'un développement local. En ce qui concerne la méthodologie de cette recherche, elle comprend deux phases bien distinctes. La première phase consiste à consulter les ouvrages et les sites Internet ayant rapport à notre thème. Des enquêtes et des entrevues avec des personnes ressources ont été également faits afin de compléter et de mettre à jour nos informations. Tandis que la seconde phase est

constituée par des entretiens auprès des pêcheurs du Mahajanga I. En effet, des descentes sur terrain ont été nécessaires pour cerner les problèmes que les pêcheurs devront faire face dans l'exercice de leur profession.

Notre étude essaie de répondre à la question suivante : « Comment la coopérativisation peut-elle contribuer au développement local ? ». Le plan de notre travail sera le suivant : la première partie concerne l'approche théorique du développement local. Cette partie englobe les idées théoriques et le contexte socio économique de notre zone d'étude, Mahajanga I. La deuxième partie essaie d'expliquer la stratégie d'amélioration de l'emploi des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanales dudit district. Nous allons procéder d'une part à l'état de lieu de la filière ainsi que la situation des coopératives des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanales et la contribution de la filière dans le développement du district. Et d'autre part, un projet de construction des infrastructures nécessaires à l'exploitation des crevettes est proposé.

## Première Partie : Approche théorique du développement local

### Section 1- Théorie du développement local

#### 1.1 Historique

Le développement local s'est imposé dans les années 1970 d'abord comme remise en question des politiques de développement régional, puis, comme complément aux politiques macro-économiques dans les années 1980. Ainsi, dans les années 1970, les Opérations Dignité et surtout l'expérience du JAL dans le Bas-Saint-Laurent remettent en cause les politiques de développement régional qui n'ont pas eu de retombées positives pour les zones les plus défavorisées (par exemple, la fermeture de paroisse). Par la suite, soit à partir des années 1980 et notamment avec la création des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), le développement local est reconnu comme complémentaire aux politiques industrielles plus orientées vers la nouvelle économie et l'exportation.

#### 1.2 Définition du développement local

Le développement local est un développement qui s'efforce de changer la situation d'un territoire et de ses habitants. Il tente d'en valoriser les qualités (ressources, atouts, valeurs) d'en minimiser les handicaps, d'en contourner les contraintes.

Il est initié et mis en œuvre par et avec la participation de ses habitants et de leurs « institutions ». Il tente de répondre à leur aspiration et de valoriser leur « richesse » collective. Un territoire est un espace géographique défini par la relation qu'entretiennent ses habitants avec lui, on parle de territoire quand cette relation est un élément déterminant de l'identité collective des populations qui y vivent ou qui en sont originaires.

Le mot « local » accolé à celui de « développement » est lourd de signification. Le « local » repose sur la notion de territoire ouvrant ainsi la voie à la discussion sur les échelles de pertinence d'un territoire. Le niveau local correspond, le plus souvent, à une zone d'économie locale formée par une ou des villes et leurs hinterlands ruraux<sup>1</sup>. Cette discussion est alimentée par la dimension du mot territoire et de la représentation que les sociétés humaines en ont. Le territoire peut être : *«Le résultat d'un découpage administratif, parfois arbitraire, sans correspondance avec la géographie humaine ; - il peut coïncider avec*

---

<sup>1</sup>CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, (septembre 2005), Décentralisation et développement local : Eléments d'analyse et de réflexions à partir de certains travaux du CSAO (Club du Sahel et Afrique de l'Ouest) (document en ligne)

*l'espace vécu, - ou tout simplement être le champ d'action autour d'un ensemble d'acteurs du développement. Quand au mot développement, il est souvent perçu comme un processus de transformation qui accompagne la croissance dans une évolution à long terme<sup>2</sup>.*

Vu sous l'angle du « local », le développement signifie la durée qui doit marquer toute action de développement et l'espace c'est à dire le territoire local concerné par cette démarche<sup>3</sup>.

Selon j.Mangin<sup>4</sup> "Le développement local c'est pour les sociétés locales la faculté de localiser leur développement, en s'appuyant sur les caractéristiques de leur espace: richesses naturelles, humaines, spécificité de l'espace, organisation sociale propre, tradition culturelle. Pour cela, il faut que la société "récupère" un certain nombre de fonctions sur cet espace, mais aussi opère une sorte de rupture avec le passé. Le développement local vise ainsi à recréer un espace structuré par des pôles, relativement autonome, capable de négocier avec l'extérieur..."

"Le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent" (P. Houée, 1989).

Par ailleurs, le développement local est la contribution qu'un petit territoire apporte au mouvement général du développement en terme plus value économique, sociale, culturelle et spatiale. C'est un produit de nature globale instrumenté par le projet de territoire d'une équipe, articulé autour d'initiative économique et écologique. Le développement local est une organisation à construire par de l'information en reliant des acteurs publics et privés, engagés dans une dynamique projet sur un territoire.

C'est un développement qui concerne une localité c'est-à-dire espace géographique déterminée. C'est un développement territorial ou système de production localisée

#### **1.4 Condition de réussite du développement local**

Le développement est une mentalité qui modifie le comportement social. Il y a des condamnations sociales qui bloquent le développement dans une localité comme la journée

2 Bernard BRUNET, 1997-1999, Le développement local, définition/ Le développement local un concept mais aussi une pratique, <http://www.globenet.org.horizon.local/>.

3 Mamadou SENE, (2003), « Décentralisation et Développement local, exigence d'une synergie pour un développement durable » in développement local et Développement durable (Abdoulaye NIANG sous la Direction, Coopération inter universitaire Turin-Sahel, pp. 391- 401

4 MANGIN, J., 1989,

FADY qui existe encore et surtout en milieu rural. A cause de cette tradition la production est limitée car il y a des jours ou les gens n'iront pas au travail. Alors pour développer une localité, il faut faire le maximum de travail et d'oublier la coutume qui ne fait que bloquer le développement dans un territoire :

- Le développement local doit se dérouler sur un territoire qui fonctionne comme tel. Sa conception doit reposer sur un consensus explicite qui s'exprime à travers un ensemble de priorité ou d'objectifs
- Sa mise en œuvre doit associer des habitants
- Il doit être conduit par des institutions ou des dispositifs qui sont à la dimension du territoire où il s'applique

-Le recours à **un espace d'initiative** constitue un premier facteur important. Il suppose une législation et une réglementation souples en matière d'association, un espace d'initiative économique que la libéralisation de l'économie favorise, la reconnaissance de la diversité des formes d'organisation sociale et de leur contenu culturel, etc.

-L'existence **d'enjeux techniques et économiques** importants et perçus comme tels par les intéressés est un facteur essentiel. Ce n'est en effet qu'autour d'objectifs réellement mobilisateurs et partagés par le grand nombre que peuvent se construire des dynamiques nouvelles.

-La présence de **leaders locaux** est un autre facteur important que l'on retrouve dans les dynamiques locales les plus prometteuses. Paysans ou intellectuels fortement enracinés dans leur milieu ont un rôle souvent déterminant mais qui n'est durable que s'il y a volonté et capacité des leaders à animer la dynamique amorcée, à décentraliser les responsabilités, à favoriser le partage des tâches, etc.

-L'utilisation de stimulations extérieures est enfin un facteur constant. En font partie les appuis pour accroître l'accès à l'information des acteurs locaux et leur formation, des propositions techniques, des soutiens matériels et financiers, etc.

Encore faut-il que ces appuis viennent renforcer les stratégies endogènes et non les infléchir à partir de modèles et de normes extérieures.<sup>5</sup>

-Le besoin de nécessité d'accumulation est très important pour le développement d'un territoire car il n'y a pas de croissance économique s'il n'y a pas d'accumulation ou

---

<sup>5</sup> <http://www.fao.org> , Août 2007

d'épargne.

-Le fondement de la bonne gouvernance dans un pays est l'un des conditions de réussite du développement

L'emploi productif constitue une source importante de croissance, la section suivante traite cet aspect.

## **Section 2- Concept d'emploi productif**

### **2.1 Rôle de l'emploi productif dans la lutte contre la pauvreté**

Un emploi productif est un emploi où on peut accroître la productivité par l'amélioration de techniques de production. Et la figure ci-après montre le cercle vertueux entre la croissance économique et les emplois productifs. Donc en amont des productions, l'importance des formations et des transferts technologiques sont mis en évidence. Et en aval, seul l'augmentation de la productivité permet d'acquérir de l'épargne conduisant ainsi à la croissance<sup>6</sup>.

---

6 Journée de l'OMEF 2007

**Figure n°1 : Cercle vertueux de la croissance économique et des emplois productifs**

### **2.1.1 L'emploi dans le contexte international et national**

Depuis le sommet des chefs d'Etat et du Gouvernement sur la pauvreté et d'emploi en septembre 2004 à Ouagadougou, la promotion de l'emploi entre dans les priorités du Gouvernement malgache pour mieux cibler les groupes vulnérables dans la lutte contre la pauvreté car la sensibilisation des équilibres macroéconomiques est nécessaire mais les effets restent encore insuffisants pour atteindre l'ensemble des couches les plus défavorisées.

### **2.1.2 Politique national de l'emploi (PNE)**

L'on rappelle que les objectifs majeurs de la politique nationale de l'emploi sont les suivants: favoriser un emploi propice à la croissance, à l'investissement et à l'emploi, appuyer le secteur privé, améliorer l'accès des travailleurs du secteur informel et du secteur rural à l'éducation et à la formation professionnelle pour une meilleure productivité, développer les activités génératrices de revenus, assurer l'accès des groupes sociaux sensibles au marché de l'emploi.

Pour l'heure, la politique nationale de l'emploi constitue un des mécanismes d'intervention du pays pour poursuivre les objectifs du millénaire pour le développement, et ce, dans le cadre de la vision « Madagascar naturellement » et du Madagascar Action Plan (MAP) dont la réduction de 50% du taux de la pauvreté à l'horizon 2012 figure parmi les principaux enjeux.

Source : Auteur

### **2.1.3 Objectif de développement de la politique nationale du soutien de l'emploi (PNSE)**

La PNSE a pour finalité la généralisation de l'emploi décent pour réduire la pauvreté dans le pays.

Il contribue ainsi à assurer le développement du pays par l'accroissement des possibilités d'accès de la population pauvre à l'emploi décent et à des revenus stables et durables, dans le cadre du plan d'action stratégique de réduction de la pauvreté (MAP) basée sur une croissance rapide en réponse aux défis de la mondialisation. Pour cela, le PNSE entend agir le développement local des compétences, la dynamisation des secteurs générateurs d'emploi et l'amélioration du cadre légal et institutionnel de l'emploi.

De plus, la pauvreté est très concentrée en milieu rural, surtout pour la population qui est en majorité dans le secteur primaire.

Et dans notre étude, on a également remarqué pour la vie des pêcheurs traditionnelles et artisanales, que leurs revenus sont encore très bas à cause de leur emploi classé non productif

c'est pourquoi ils sont considérés comme pauvres dans le milieu où ils vivent

#### **2.1.4 Amélioration des conditions de l'emploi**

L'Etat malgache cherche toujours des solutions pour l'amélioration de travail dans tous les domaines qui existent à Madagascar. C'est pourquoi l' l'Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Continue et Entrepreneuriale (OMEF) met une stratégie pour l'amélioration de l'emploi en tant qu'emploi productif comme la stratégie de coopérative des pêcheurs, agriculteurs etc. En plus, la création d'emplois formels et productifs ainsi que la structuration du monde de travail sont donc importantes pour renverser la situation. De ce fait, l'OMEF a créé des produits d'informations sur l'emploi et la formation. Il s'agit des indicateurs clés du Marché de Travail, du Bilan de l'emploi 2006, de la base des données sur les opportunités d'emplois et des stratégies de création d'emploi. Un site web a été aussi créé et des études sur les secteurs porteurs d'emplois de 13 régions et de 10 districts ont été réalisées. Pour que les gens se connectent et se communiquent directement entre eux pour en savoir plus sur la formation et l'emploi.

Néanmoins, il y a des conditions nécessaires pour l'amélioration de l'emploi dans tous les domaines. Pour qu'il y a de l'amélioration sur l'emploi il est nécessaire de faire :

- Réduire les coûts de production et de distribution par tous les moyens possibles, en particulier en instituant des coopératives qui vont permettre de réduire les charges intermédiaires des producteurs et vendre ainsi aux consommateurs à un prix compétitif.
- le secteur public a une responsabilité directe dans la mise en place d'un système de régulation des variables affectant les activités de production et de commercialisation, visant la protection des opérateurs privés notamment les pêcheurs traditionnels et artisanaux étant donné que le secteur privé s'intéresse préférentiellement aux systèmes biotechniques de production et de traitement (méthodes de pêche, techniques aquacoles, procédés de conservation et de valorisation de la matière première, ...) dont la modernisation des matériaux utilisés est hors de la portée des simples pêcheurs travaillant pour leurs propres comptes.

- l'Etat vise à réduire les disparités entre familles socioprofessionnelles ou entre régions ; c'est une justification de ses interventions en faveur du développement; le secteur public est aussi conduit à défendre l'intérêt de groupes peu organisés comme les consommateurs ; c'est ainsi qu'il intervient dans le contrôle de la qualité des produits, indirectement par la définition de normes, directement par le contrôle de leur application, ou pour la protection de la santé publique ;
- le secteur industriel s'intéresse aux innovations techniques dans la mesure où celles-ci sont pour lui une source potentielle de profit; pour ce faire, il peut choisir de les importer, ou de conduire à ses frais les expérimentations nécessaires à leur adaptation aux conditions locales
- le secteur privé est peu enclin à investir dans des recherches dont le coût, l'échéance ou le risque sont élevés ; la limite varie avec la taille des entreprises ; dans la mesure où elle permet des économies d'échelle, l'intervention de l'Etat peut être un moyen de surmonter cette contrainte: un laboratoire public pourra, par exemple, être moins coûteux que plusieurs laboratoires privés ; une démarche collective (association professionnelle) peut aussi pallier le manque de moyens des entreprises individuelles; à l'inverse, le secteur traditionnel et artisanal est trop atomisé pour supporter le coût de recherches, même adaptatives ; cette contrainte justifie l'intervention du secteur public dans l'appui technique et la formation continue des petits producteurs.

La coopérativisation est une des stratégies pour l'accroissement de la productivité et l'amélioration de l'emploi. La section suivante parlera de son rôle dans le développement.

## Section 3- La notion et rôle de coopérative dans le développement

### 3.1 Définition d'une « coopérative »

Selon l'article 02 de la loi 99-004, **une coopérative** est une société civile particulière à capital et personnel variables, rassemblant des personnes qui se sont volontairement groupés pour atteindre un but commun par la constitution d'une entreprise gérée collégialement en fournissant un quote-part équitable du capital nécessaire et en acceptant une juste participation aux risques et aux fruits de cette entreprise, au fonctionnement de laquelle les membres participent activement. Elle est dotée de la personne morale.

D'après la déclaration sur l'identité Co-alliance coopérative : Une coopérative est une association de personnes volontaires pour satisfaire leur aspiration et besoins économique-sociaux et communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective. Le pouvoir est exercé démocratiquement.

Ainsi la coopérative est un « groupement de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux et éducatifs communs par le moyen d'une entreprise »<sup>7</sup>, géré par ses membres et à leurs risques, sur la base de l'égalité de leurs droits et obligations

Elle se distingue à la fois de l'entreprise capitaliste et de l'entreprise socialiste tout en ayant des aspects qui appartiennent à ces deux formules d'entreprises. L'égalité des droits et des obligations, selon le principe « un homme et une voix », la fonction non exclusivement économique et le système de rémunération éloignent la coopérative de l'entreprise capitaliste. La propriété collective mais qui demeure privée n'en fait pas une entreprise socialiste.

Les coopératives qui se sont développées n'ont plus beaucoup de liens avec la philosophie socialiste idéaliste, comme, par exemple les coopératives de producteurs ou coopérative de production et les coopératives de consommations et des différents services aux ménages.

---

<sup>7</sup> Charles Gide, 1990.

### **3.2 But de la coopérative**

La coopérative a pour but d'assurer, par entraide collective, les frais d'existences de ces membres, de même que leur soutien matériel dans les périodes difficiles en cas de maladie ou incapacité de travail et lorsque l'âge survient dans la mesure des possibilités économiques. Le principe de coopérative permet un mode de vie rationnel sur le plan écologique et contribue efficacement par une large vision de mesure à la protection de l'environnement. Afin de se procurer les moyens nécessaires pour atteindre ce but, la coopérative peut entretenir des entreprises artisanales et industrielles et se charger de la vente des marchandises de toutes sortes qui y sont fabriquées. Elle peut créer des succursales « politique » par des participations dans d'autres entreprises acquérir des immeubles et conclure toutes les affaires en relation avec cette activité.

La coopération dépend des efforts communs des membres qui contribuent à garantir le but de la coopérative en fonction de leurs possibilités selon la devise « un pour tous, tous pour un ».

### **3.3 Objectif de la coopérative**

La coopérative a pour objectif de fournir des prestations aux membres, notamment en vue de :

- assurer la qualité des produits et des services ;
- offrir en permanence de meilleurs services aux membres ;
- améliorer le bien être des membres ;
- élever le niveau professionnel et culturel des membres par des activités de formation et d'éducation ;
- mettre à la disposition des membres pour leur usage exclusif des matériels, machines ou instruments ;
- effectuer au service des membres toutes opérations financières, notamment la collecte de l'épargne, l'octroi de crédit ou le cautionnement mutuel.

### **3.4 Principes fondamentaux**

La coopérative agit selon les principes suivants:

- Libre adhésion
- Contrôle et gestion collégiaux
- Ristournes proportionnelles aux activités des membres
- Neutralité politique, ethnique et religieuse
- Un membre une voix

### **3.5 Activités de la coopérative**

Les coopératives exercent leurs activités dans les branches ci-après, notamment :

- production et transformation (agricole, minier, pêche)
- commerce (centrale d'achat, collecte, distribution...) ;
- service (transport, assurance)
- épargne et crédit

Comme étude de cas, nous avons choisi le District de Mahajanga I, alors voyons dans la section suivante le contexte socio-économique de ce District

## Section 4- Contexte socio-économique du District de Mahajanga I

## 4.1 Présentation de la zone d'étude

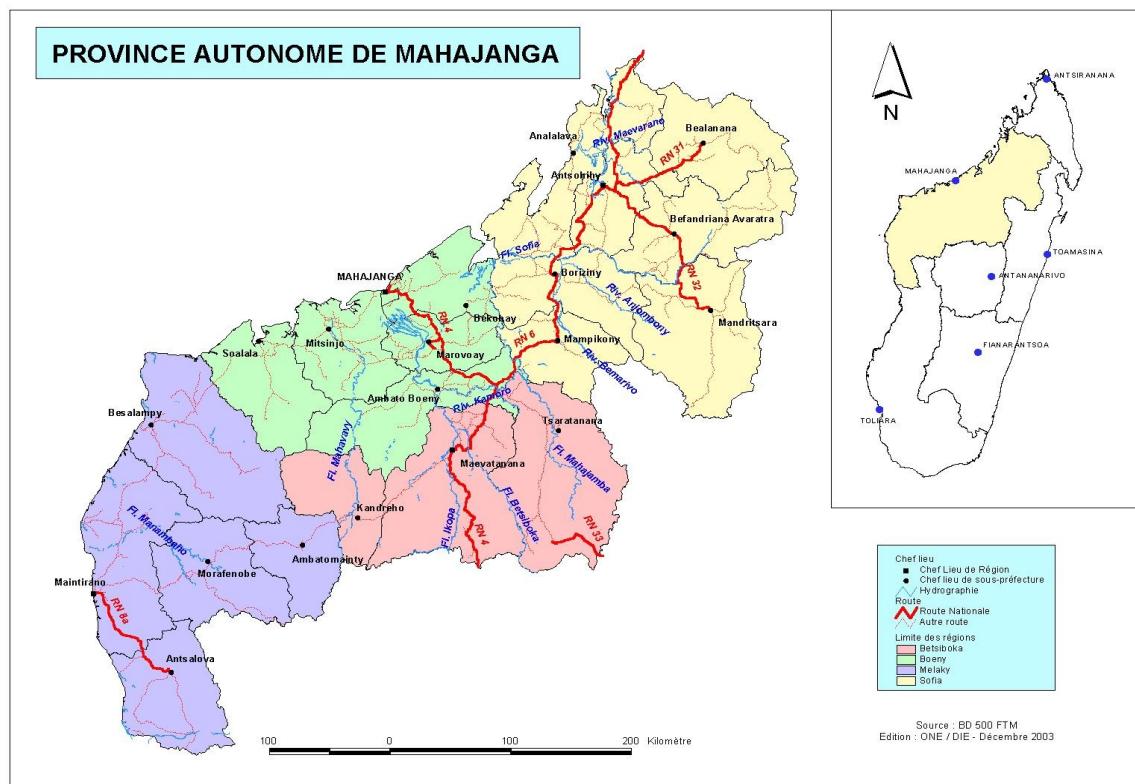
### 4.1.1 Localisation

Le District de Mahajanga I est l'un des six districts composant la région Boeny dans la circonscription administrative de Mahajanga. Il est limité au nord par le District de Mahajanga II, le district de Marovoay à l'Est et le District de Mitsinjo au sud.

Le District de Mahajanga I est la troisième ville de Madagascar après Antananarivo et Tamatave, Mahajanga ou Majunga se trouve à 560 km au Nord Ouest de la capitale, ville cosmopolite, dont le nom viendrait du swahili et signifierait " Cité des fleurs ", elle a connu ses heures de gloire sous la royauté Sakalava, première dynastie de Madagascar avant les Merina et la plus puissante au XVIIIème siècle. Son port a déjà été créé en 1745.

Le District a une superficie de 53km<sup>2</sup>, représentant le plus petit district dans la région Boeny. En terme de densité de la population, avec un indicateur élevé 2411habitants/km<sup>2</sup>

## Figure n°2 : Carte de Mahajanga



Source : FTM

Tableau n°1 : Répartition spatiale de la Population

<b>Sous-préfectures</b>	<b>Population résidente (projection 1999)</b>	<b>En %</b>	<b>Superficie/km<sup>2</sup></b>	<b>Densité (hbts/Km<sup>2</sup>)</b>
Mahajanga I	127 783	19,03	53	2 411,0
Mahajanga II	44 073	65,62	4 568	9,6
Mitsinjo	50 304	7,49	5 734	8,8
Ambato-boeni	102 489	15,26	9 189	11,2
Soalala	25 841	3,85	7 090	3,6
Marovoay	117 496	17,50	5 750	20,4
Maevatanana	100 432	14,95	10 410	9,6
Kandreho	11 201	1,67	6 162	1,8
Tsaratanana	92 012	13,70	13 453	6,8
<b>Ensemble</b>	<b>671 631</b>	<b>100</b>	<b>16 071</b>	<b>11,0</b>
<b>Région</b>				
<b>Ensemble Province</b>	<b>1 633 236</b>			

Sources : Projection de la population 1999 - DDS . INSTAT

Superficie : RGPH 1993

#### 4.1.2 Aspect physique et environnemental

L’aspect physique du District de Mahajanga I présente les caractéristiques des côtes de Madagascar. Son relief présente une altitude à moins 800m en moyenne.

Ces formes tabulaires sont accidentées par des intrusions volcaniques et par des affleurements rocheux massifs. Le district jouit d’un climat tropical à saisons contrastées où la chaleur est une constante, la température moyenne annuelle est de 27,64°C. Le District de Mahajanga I est fortement influencé par la mousson. Le climat est du type tropical sec, chaud pendant 7 mois et 5 mois de saison pluvieuse. Les précipitations varient de 1000 à 1564 mm d’eau et la saison pluvieuse s’étale du mois d’octobre à avril. Ces dernières années, le District subit le passage de cyclone au moins deux fois dans une année.

Quant au sol et la végétation, le District présente des sols hydro morphes de bas fond ou plaine, qui occupent les parties en amont où commencent les mangroves/les baiboho se trouvent sur les bourrelets de berge des grandes fleuves. Pour les ressources naturelles, des grottes ainsi que des sites et des plages montrent une grande potentialité touristique pour le district

Du côté de l'environnement, les problèmes concernent l'érosion des collines et la pratique du « Tavy » et les feux de brousse partout dans le District.

#### Analyse swot du contexte physique et environnemental

L'aspect physique et environnemental du District nous montre que le district possède d'énormes potentielles de ressources naturelles.

Tableau n°2: S.W.O.Tdu domaine environnemental

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>- Ressources favorables aux tourismes</li><li>- Présence d'une côte de 130Km environ</li><li>- Sa condition climatique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pratique du Tavy</li></ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>- Valorisation de ressource naturelle : ressources maritimes et côtières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Risque du cyclone et de sécheresse</li></ul>

Le District est très avantageux grâce à ces ressources naturelles, sa condition climatique ainsi que sa vaste côtes. Néanmoins, il est nécessaire de protéger l'environnement par le pratique de « tavy » et les « feux de brousse » car le District risque d'être menacé par la sécheresse et les cyclones.

## 4.2 Contexte social et infrastructurel

### 4.2.1 Démographie

Selon le Plan Régional de Développement (PRD) de la Région Boeny, la population est de 127783 en 1999 c'est le dernier recensement effectué dans la Région. Pour la répartition géographique, le district de Mahajanga constitue les 35,08% de la population régionale. La taille des ménages est de 4,6 personnes en moyenne à Mahajanga ville. Le niveau d'instruction de la population de la région est particulièrement bas. Plus de deux tiers des chefs de ménage ont été à l'école (61,5). C'est à Mahajanga ville que l'on rencontre un niveau de scolarisation élevé, 85,1 % des chefs de ménage.

Tableau n° 3 : Evolution de la population

Sous-préfectures	RGPH 1975	Dirasset 1990	RGPH 1993	Taux moyen 75-93	Projections					INSTAT DDS
					%	1994	1995	1996	1997	
<b>Mahajanga I</b>	<b>65 864</b>	<b>138 000</b>	<b>106 780</b>	<b>2,7</b>	<b>109 685</b>	<b>112 669</b>	<b>115 735</b>	<b>118 883</b>	<b>127 783</b>	
Mahajanga II	21 712	34 277	36 829	3,0	37 926	39 056	40 220	41 418	44 073	
Mitsinjo	23 283	35 653	42 036	3,3	43 439	44 888	46 386	47 934	50 304	
Ambato-Boeni	53 770	84 294	85 644	2,6	87 888	90 190	92 553	94 977	102 489	
Soalala	12 279	ND	21 594	3,2	22 282	22 992	23 724	24 480	25 841	
Marovoay	56 291	86 129	98 184	3,1	101 266	104 444	107 723	111 104	117 496	
Maevatananàna	49 223	87 767	83 925	3,6	86 960	90 104	93 362	96 738	100 432	
Kandreho	ND	11 693	9 360	3,6	9 698	10 049	10 413	10 789	11 201	
Tsaratananàna	42 550	59 382	76 889	3,3	79 460	82 115	84 859	87 695	92 012	
<b>Ensemble région</b>	<b>324 972</b>	-	<b>501 241</b>	<b>3,1</b>	<b>578 604</b>	<b>596 507</b>	<b>614 975</b>	<b>634 018</b>	<b>671 631</b>	

Source : RGPH 1993 DDS - INSTAT

Le taux de natalité moyen pour Madagascar est de 4,33% en 2000. A moins d'admettre que la natalité dans le District de Mahajanga I est inférieure à la moyenne nationale qui est de 2,86%.

Mahajanga ville a le taux de natalité le plus faible (forte population scolarisée, impact des campagnes de planification des naissances) par rapport à d'autres District dans la Région

Par contre, le taux d'urbanisation élevé de Mahajanga I témoigne bien d'une concentration de la population dans une des communes, reflet d'une certaine hostilité du milieu physique et l'insécurité (banditisme) qui y règne

En ce qui concerne l'équilibre Hommes – Femmes, il y a légèrement plus d'hommes que de femmes à Mahajanga.

#### 4.2.2 Santé

La zone urbaine de Mahajanga I est relativement bien équipée avec un hôpital principal, deux centres de protection maternelle et infantile, deux hôpitaux secondaires, quatre dispensaires renforcés par quelques formations sanitaires privées ou parapubliques telles que le dispensaire luthérien d'Antanimasaja,

L'Organisation Sanitaire Inter-entreprises Majungais (OSIEM) est rattachée aux grandes entreprises de la ville : dispensaire de la JIRAMA, de la BFV, de la CMDM

Tableau n° 4 : Infrastructures Sanitaires Publiques

SSD / Sous-préfecture	PUBLICS				PRIVES				F			
	Nbe communes	CSF	C LCS F	CSBI	CSB2	C HD1	CHD 2	CSB 1	CSB 2	CHD 1	CHD 2	
Mahajanga I	1	0	0	1	4	0	0	0	11	0	1	17
Mahajanga II	9	0	0	7	5	0	0	0	3	0	0	14
Ambato-boeni	12	1	3	9	11	1	0	0	1	1	0	21
Marovoay	11	0	0	7	9	1	0	0	2	0	0	19
Mitsinjo	7	0	0	10	5	0	1	0	0	0	1	13
Soalala	3	0	0	12	3	1	0	0	1	0	0	14
Maevatanana	16	1	3	10	8	0	1	0	0	0	0	19
Tsaratanana	12	0	1	14	11	0	1	1	1	0	1	23
Kandreho	4	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	3
<b>Ensemble Région</b>	<b>75</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>73</b>	<b>59</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>143</b>

Source : DIRDS Mahajanga

Seule la ville de Mahajanga qui a la plus forte concentration de personnel soignant dans la région, et le District de Mahajanga I est la seule à bénéficier des apports du secteur privé. Pour les dentistes, seul le S.S.D de Mahajanga I compte sept dentistes, les autres SSD n'ont pas de dentiste et ce, malgré l'existence à Mahajanga de l'Ecole Supérieure de chirurgie dentaire (Université de Mahajanga). Malgré cet avantage sur la santé de la population du District, la malnutrition est également plus importante dans la ville de Mahajanga où tout est ramené en terme de pouvoir d'achat.

#### 4.2.3 Education

##### a. Scolarisation et alphabétisation :

Un individu est classé alphabète si

- il sait lire, écrire et faire un petit calcul, ou
- s'il fréquente l'école actuellement, il a atteint au moins la troisième année du primaire.

Le taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus est de 71,9%. La proportion d'alphabétisés est de l'ordre de 85,7% en milieu urbain contre 63,4% en milieu rural. Dans toute la province de Mahajanga ainsi que dans toutes les provinces de Madagascar, et que ce soit en milieu urbain ou rural, les femmes sont moins alphabétisées que les hommes.

Tableau n° 5 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus, par genre(%)

	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Ensemble</b>
Région Boeny	85,7	63,4			71,9
Province de Mahajanga	70,7	54,8	64,6	52,7	58,5

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

Pour l'Enseignement public :

Autant que faire se peut, l'infrastructure publique épouse la politique de l'Administration :

- une Ecole Primaire Publique (EPP) par Fokontany
- un Collège d'Enseignement Général (CEG) par Firaism-pokontany
- un Lycée par district
- une Université par province

Le tableau suivant montre l'infrastructure éducative du secteur public dans la région de Boeny.

Tableau n° 6 : Répartition des Etablissements Publics (Année Scolaire 1999/2000)

Sous-préfecture CISCO	Nombre					
	E.P.P		C.E.G		Lycées	
	Existantes	Fermées	Salles Existantes	Non utilisées	Salles Existantes	Non utilisées
Mahajanga I	13	0	48	1	31	9
Mahajanga II	52	10	7	0	0	0
Ambato-boeni	95	23	46	9	10	6
Marovoay	91	20	26	4	3	0
Mitsinjo	65	29	18	6	4	2
Soalala	46	22	13	5	0	0
Maevatanàna	133	52	22	2	4	0
Tsaratanàna	144	38	28	6	4	0
Kandreho	17	11	4	0	0	0
<b>Ensemble Région</b>	<b>656</b>	<b>205</b>	<b>212</b>	<b>33</b>	<b>56</b>	<b>17</b>

Source : Division Programmation Section Statistique

A tous les niveaux d'enseignement, le taux de scolarisation diminue avec le niveau de vie des ménages. En effet, le taux net au niveau de l'enseignement primaire varie de 60,7% pour les ménages du premier quintile, il est de 81,5% pour le quintile des plus riches. Les décalages s'accentuent pour les deux niveaux du secondaire. Les taux varient respectivement de 9,4% à 38,4% pour le premier cycle et de 1,3% à 14,0% pour le second cycle.

Les taux de scolarisation sont plus élevés pour les ménages dont le chef est un cadre. Pour le niveau primaire, le taux net pour ces groupes dépasse les 80%. Ceci est valable à tous les niveaux d'étude, mais les différences sont plus flagrantes au niveau du secondaire. Dans tous les cas, les ménages agricoles sont les plus défavorisés.

### b. Enseignement supérieur

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, Mahajanga ville est dotée d'une université des Sciences de la Santé (EESSS) à Ambondrona, de la Faculté des Sciences et de l'Institut d'Odonto-Stomatologie Tropicale de Madagascar (IOSTM), la Faculté de Médecine. Des

formations en informatique et en langues étrangères sont également prodiguées au sein de l'Université. Une formation supérieure en matière d'Aquaculture a été créée récemment.

#### 4.2.4 Sécurité

Un Etat qui ne peut pas assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens n'accomplit pas son rôle. De plus, la création de richesse est aussi conditionnée par la sécurité. Cela implique alors l'adhésion totale des managers, administrateurs, employés et consommateurs. Pour le District de Mahajanga I, chaque Commissariat de Police dispose d'Agents de Brigade routière et d'Agents de recherche et d'enquête.

Tableau n° 7: Ressources de la Police

Localisation des postes	Moyens humains	Moyens matériels	Domaine de Compétence
S/P MAHAJANGAI Direction Inter régionale  - Service migration - Brigade recherche - Force d'intervention - L'arrondissement de commissariat de Police	L'effectif est confidentiel donc non délivré	Voitures et BLU-RADIO	Province Port : Aérienne et maritime Province Mahajanga I Mahajanga ville et Mahabibo

Source : DRA – Mahajanga

#### 4.2.5 Culture

Les flux successifs de migrants ont refoulé les autochtones généralement allergiques à tout contact pour des raisons essentiellement d'ordre cultuel fondées sur le «doany » (c'est-à-dire le lieu, la case où repose les reliques sacrées des principaux souverains) notamment vers les franges littorales ou les plateaux intérieurs.

La religion du « doany » avec ses rites et interdits, représente encore l'élément fondamental d'identité culturelle et d'unité ethnique dont les Sakalava sont très fiers. L'environnement socio-culturel des « doany » est à la base des clivages ethniques se traduisant par de fréquents détachements spatiaux de groupes Sakalava.

Analyse swot du contexte social et infrastructurel :

Le contexte social et infrastructurel du District peut être qualifié de moyen par rapport aux autres. Néanmoins, il est souhaitable de renforcer les infrastructures de base.

Tableau n°8 : SWOT social et infrastructure

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>- Couverture sanitaire</li><li>- Taux de scolarisation élevée</li><li>- Modernisation à la formation et à l'éducation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pratique de tradition (doany)</li><li>- Taux d'urbanisation élevé</li></ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>- Présence des grands hôpitaux</li><li>- Présence de l'Université</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maladies : paludisme, infection respiratoire aigu, diarrhée, etc.</li><li>- Insécurité publique</li></ul>

Il est important de faire des efforts pour améliorer la santé de la population même s'il y a de couverture sanitaire dans le District. De même pour la sécurité publique, il est important de renforcer les forces de l'ordre car le taux d'urbanisation est très élevé ou c'est la source de l'insécurité dans le district. Il est nécessaire aussi de changer la mentalité de la population pour qu'ils ne suivent pas trop leur tradition car ce soit le facteur de sous développement

### 4.3 Contexte économique du District

#### 4.3.1 Etat de Lieu du District

Pour la population du District de Mahajanga I le taux de pauvreté est de 47%. En matière de développement, la région est moins avancée dans tous les domaines et surtout en milieu rural mais on constate que le taux de pauvreté de la région est de 62,9% le plus bas après la région d'Alaotra Mangoro.

Tableau n°9 : Activité du District : Profil de pauvreté spatiale à Madagascar en 2005

(Unité : En %)

	Pauvreté			Intensité			Sévérité		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
MA/CAR	52,0	73,5	68,7	19,3	28,9	26,8	9,4	14,5	13,4
ANTANANARIVO	41,6	64,7	57,7	13,6	21,9	19,4	5,8	9,8	8,6
FIANARANTSOA	71,6	78,7	77,6	28,8	30,9	30,6	14,5	15,1	15,0
TOAMASINA	55,8	75,6	71,9	21,4	33,1	30,9	11,2	18,0	16,7
TOLIARA	64,3	77,4	74,8	28,3	34,0	32,9	15,9	19,1	18,4
ANTSIRANANA	33,8	69,8	64,2	9,4	28,1	25,2	3,5	14,2	12,5
MAHAJANGA	<b>47,0</b>	76,6	70,2	16,1	28,9	26,2	7,2	13,9	12,4
Boeny	24,5	62,9	48,8	7,4	19,5	15,1	3,2	8,4	6,5

Source : INSTAT/DSM/EPM2005

#### 4.3.2 Activités du District

Actuellement, les principales activités de la population dans le District sont l'agriculture (tabac, céréales, légumes), fibres naturelles (raphia) et la pêche traditionnelle et artisanale. Les industries de la pêche crevettière et l'aquaculture, l'huilerie, la savonnerie constituent la seconde activité de la population dans le District. Mais il y a aussi les industries hôtelières, des différents services, le transport et le commerce qui constituent aussi des activités de la population dans le District. Mais on constate que le manque de matériels et le technique traditionnel pour les pêcheurs restent le grand problème de la population

#### **4.3.3 Marché du Travail**

Le marché de travail est analysé par des éléments spécifiques appelé Indicateur Clés du marché de Travail. La définition des ces indicateurs ainsi que de ses composantes est prise au sens du BIT. Les ICMT concernant l'emploi et le sous emploi, le chômage et les salaires, les dynamiques d'emploi et suivi des politiques d'emploi sont spécifiques dans la région Boeny.

Pour la région, 56,30% de la population sont aptes à exercer une activité dont les hommes sont plus actifs que les femmes avec un taux de 64,86% pour les hommes et 30,14 % pour les femmes. Le taux d'inactivité est la proportion des personnes qui ne font pas partie de la population active. Ce taux est de l'ordre de 43,70% dans la région Boeny.

En ce qui concerne la durée du travail, on constate que les hommes sont les plus travailleurs que les femmes car 64,35% des hommes font de travail plus de 8h par jour. Le taux de chômage dans la région est très élevé par rapport à la moyenne nationale avec un taux de 3,5% alors que la moyenne nationale est de 2,7% et on constate que ce taux est très élevé de 5% pour les jeunes de 16 à 25 ans. Concernant le sous emploi de la région, les femmes sont les plus sous employés que les hommes avec 39,52% pour les derniers et 60, 48% pour les premières. Pour le salaire, le coût salarial horaire moyen est une mesure du salaire visant à représenter la dépense que l'employeur paie en contre partie des prestations effectuées par ses salariés au titre de la rémunération d'une heure de travail.

Tableau n°10 : Indicateurs clés du Marché du travail (ICMT) dans la Région Boeny

THÈME	INDICATEURS	VALEUR DE L'INDICATEUR
<b>EMPLOI ET SOUS EMPLOI</b>	Taux brut d'activité	56,30 %
	Taux net d'activité	99,99 %
	Taux d'occupation	93,78%
	Taux d'inactivité	43,70 %
	Situation dans la profession (dont taux de salarisation)	52,89%
	Emploi par secteur d'activité	<p><b>Milieu de résidence</b></p> <p><b>Urbain</b></p> <p><b>Rural</b></p> <p>Secteur Public</p> <p>12,8</p> <p>2,2</p> <p>Secteur Privé</p> <p>33,9</p> <p>7,6</p> <p>Secteur Informel</p> <p>33,2</p> <p>77,7</p> <p>ONG</p> <p>20,1</p> <p>12,5</p>
<b>CHOMAGE</b>	Taux de chômage	3,5 %
	Taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans	5%
<b>SALAIRES</b>	Coûts salariaux horaires	603,25 Ar

Source : Actes 2005, OMEF 2005

## **4.4 Infrastructure économique**

### **4.4.1 Transport**

Le réseau routier de la région est structuré autour d'une dorsale principale constituée par la RN4. La route constitue la principale infrastructure de déplacement dans le District de Mahajanga. Grâce à l'aide de l'Union Européenne surtout les Français, elles sont toutes renouvelées ces derniers temps avec les marchés publics Mahabibo, Analakely et Tsaramandroso. Il y a aussi le transport maritime qui relie le District et la commune rurale de Katsepy par le BAC BAOBAB. Le District est avantageux par l'existence du port(deuxième port de Madagascar) et de l'aéroport international Philibert Tsiranana qui relie le District par les vols directs nationaux et internationaux. Le transport urbain et suburbain est assuré par les taxis ville, les bus et les pousse-pousse.

### **4.4.2 Energie**

La faiblesse des infrastructures d'électricité est constatée dans le District. De plus, le délestage persiste encore dans la ville.

### **4.4.3 Postes et Télécommunications**

Il y a plusieurs types de télécommunication qui existent dans la région Boeny (publique, privée). Presque tous les opérateurs téléphoniques existent dans la ville de Mahajanga (Telma, Orange, Celtel). Pour les communes qui n'ont pas encore de réseaux téléphoniques, ils pratiquent la BLU. Le secteur privé est très largement impliqué dans leurs exploitations. Deux stations audiovisuelles privées ayant pour siège Mahajanga ville (RTA et M3FM / M3TV)

## Analyse swot du contexte économique :

Tableau n°11 : analyse swot du contexte économique

Forces	Faiblesses
- Couverture de réseau téléphonique - Couverture des infrastructures routières, maritimes et aériennes	- Insuffisance d'énergie (eau et électricité) - Taux de chômage élevé - Technique traditionnelle
Opportunités	Menaces
Présence de l'aéroport international Présence du port	Faible productivité

On constate que le District est très avancé concernant les infrastructures, les transports et les réseaux téléphoniques. Mais il est important d'améliorer sur la technique appliquée, de l'énergie et la réduction des chômagés, c'est-à-dire il faut créer des emplois productifs pour la population

### 4.4.4 Identification des secteurs porteurs

On constate dans notre étude que, le District de Mahajanga I possède des potentialités de promotion d'emplois soit par le renforcement de son agriculture, soit par la transformation de son produit diversifié ou par l'exploitation des ces différentes potentialités touristiques. Dans le secteur primaire on peut citer les cultures de légume, céréales, tabac et fibre naturelles (raphia). Pour la pêche, on fait une allusion sur la production des crevettes qui est très élevé dans le District. Pour le secteur secondaire, il y a l'huilerie et la savonnerie ainsi que l'industrie crevettière sont retenues. Et pour en finir avec le secteur tertiaire qui est constitué par les différents services ainsi que le tourisme

## Conclusion partielle

D'après notre analyse, on constate que le District de Mahajanga I possède d'énormes potentiels en terme de ressources naturelles. Malgré le taux de chômage élevé dans le District soit 3,5%, des créations d'emplois peuvent se faire. En effet, différentes filières sont considérées comme porteuses et facteurs de développement dans le District, entre autre, le tabac, raphia, la crevette ....etc. Etant donné que le District est particulièrement avantageux par la présence de ses mangroves et de son climat chaud adaptable pour l'élevage de crevette, nous avons choisi cette filière pour l'étude de cas.

## Deuxième Partie : Stratégie d'amélioration de l'emploi des pêcheurs

## **crevettières traditionnelles et artisanales dans le District de Mahajanga I**

Cette partie sera consacrée à l'identification des pêcheurs crevettières, l'état de lieu de la filière, l'étude de marché ainsi que la situation de la coopérative.

### **Section 1- Etat de lieu**

#### **1.1. La filière pêche à Madagascar**

Avec un littoral de 5,000 km ouvert à la fois sur le canal du Mozambique et l'Océan Indien, 2.000 marins de plateau continental, 2.000 km<sup>2</sup> de lacs, des rivières et des centres d'aquaculture, la Grande Ile dispose d'un des fonds de pêche les plus riches du monde. La pêche est certainement une des plus vieilles activités économiques de Madagascar. Elle demeure l'apanage de certains groupes ethniques pour qui la mer n'a aucun secret. La pêche constitue en effet un revenu d'appoints pour beaucoup de ménages. Avec leurs pirogues à balanciers, les pêcheurs réalisent des prises non négligeables. La pêche artisanale approvisionne surtout le marché local. Le thon étant un des produits de la pêche le plus commercialisé dans le monde, et pourrait être un créneau porteur pour Madagascar. De plus, l'Océan indien est la seconde zone la plus productive et représente environ 20% des captures mondiales. D'ailleurs, Madagascar figure parmi les quinze plus gros fournisseurs de conserves de thon non européens exportant vers l'Union européenne aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Ghana, de Maurice et des Seychelles. L'embargo de l'Union Européenne sur les produits halieutiques malgaches a certes été un coup dur pour le secteur mais a permis toutefois aux différents responsables et intervenants dans la filière de se préoccuper beaucoup plus des questions de norme. Les exportations ont plus que doublé. De 63 millions de dollars de recettes en 1996, on est passé à 133 millions en 2000. Représentant 50% des exportations halieutiques et générant 80% des recettes d'exportation, la crevette est qualifiée comme étant l'or rose du pays. Les crevettes de pêche occupent, en valeur, la première place des produits halieutiques exportés par Madagascar. Les crevettes de pêche sont vendues principalement au Japon et en France. La production de crevette par pêche oscille autour de 12.000 tonnes par an. La part de la pêche traditionnelle est relativement importante (29,3% en 2001)

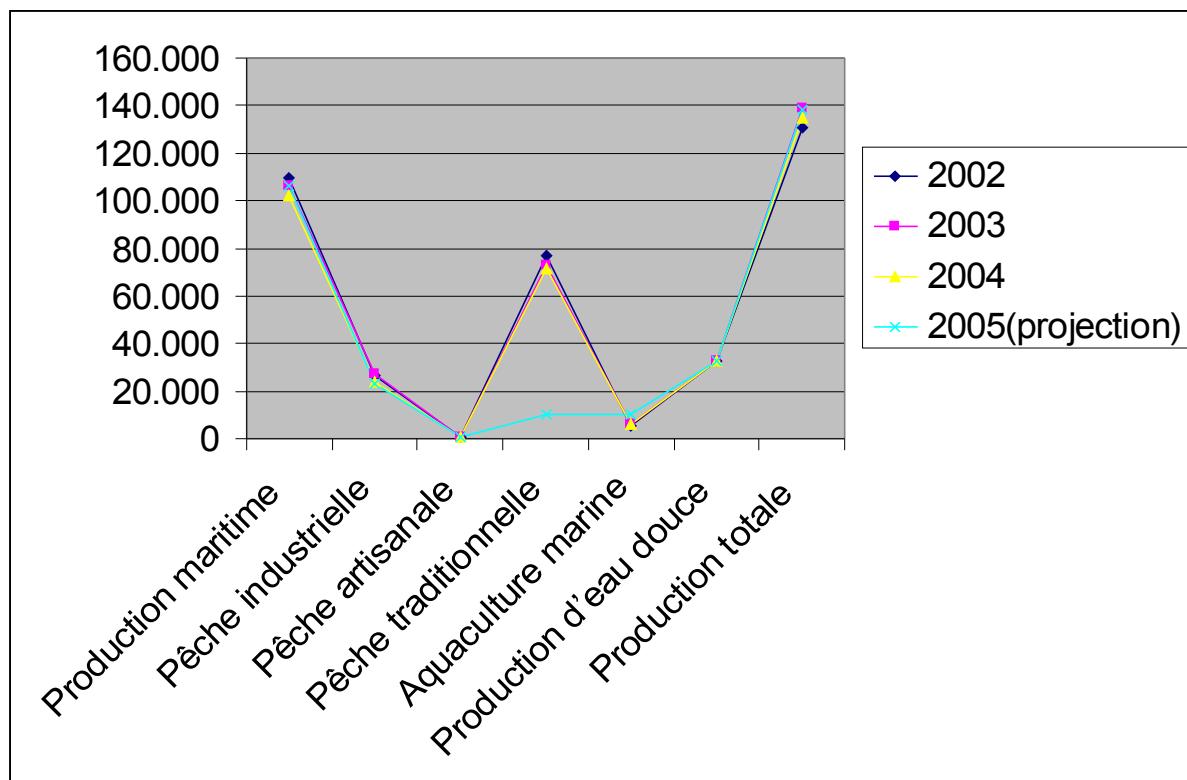
**Tableau n°12 : Evolution de la production de la pêche 2002-2005 (Unité : en tonne)**

<b>Rubrique</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005(projection)</b>
Production maritime	109.793	106.438	102.201	105.900
Pêche industrielle	26.638	26.949	23.553	23.250
Pêche artisanale	667	705	895	900
Pêche traditionnelle	76.922	72.763	71.510	10.500
Aquaculture marine	5.566	6.021	6.243	10.500
Production d'eau douce	32.400	32.400	32.550	32.550
<b>Production totale</b>	<b>130.759</b>	<b>138.838</b>	<b>134.751</b>	<b>138.450</b>

Source : DPRH

En 2005, la production totale de la pêche connaît une hausse de 2,8%. Effectivement, si la production en 2004 était de 134751tonnes, celle de 2005 heurtait la barre des 138450tonnes. Cette hausse est essentiellement imputée à la production maritime avec une augmentation de 3.699 tonnes, soit 3,6% de hausse par rapport à 2004. La projection de la production de pêche en 2005 se résume comme suit : 23.250 tonnes pour la production en pêche industrielle, 900 tonnes pour la pêche artisanale, 10.500 tonnes pour la pêche artisanale, 10.500 tonnes pour la pêche traditionnelle, 10.500 tonnes pour l'aquaculture marine, 32.550 tonnes pour la production en eau douce.

**Figure n°3 : Evolution de la production de la pêche 2002-2005**



Source : DPRH

## **1.2. District de Mahajanga I**

### **1.2.1. Généralité**

Le District de Mahajanga I est le capital de la région Boeny. Le District de Mahajanga I possède d'énormes potentiels dans toutes les filières qui existent (agriculture, pêche, tourisme,...). Mais on a remarqué que la plupart de la population rurale dans ce District travaille dans la filière pêche et surtout sur la pêche traditionnelle et artisanale. Il y a aussi la pêche industrielle qui existe dans ce District qui est très développé à cause de sa technique moderne et ses systèmes matériels bien équipés. Il y a des concurrences entre les deux pêcheurs. Mais on remarque que la technique traditionnelle et artisanale est à faible productivité par rapport à la pêche industrielle à cause de sa technique et son matériel. En effet, le niveau de vie des pêcheurs traditionnels et artisanaux est encore très bas, à cause de leur revenu très faible. Dans cette partie nous avons fait des enquêtes sur les pêcheurs traditionnels et artisanaux et leur situation actuelle.

### **1.2.2. Espèces de crevette**

Les crevettes côtières pêchées à Madagascar sont composées de cinq espèces, à savoir : *Penaeus indicus*, *Metapenaeus monoceros*, *Penaeus semisulcatus*, *Penaeus monodon* et *Penaeus japonicus*.

### **1.2.3. Mode de production**

Les pêcheurs traditionnels exercent leurs activités au moyen de pirogues en général non motorisées, d'une longueur de 4 à 9 mètres, que la plupart d'eux louent le matériel à 99%. Et ne sortent pas la baie et des estuaires. La pêche artisanale utilise des matériels motorisés n'excède à 25CV. Tandis que la pêche industrielle utilise des chalutiers de taille importante (15 à 30m).

#### 1.2.4. Acteurs de la filière

Plusieurs acteurs sont présents dans la filière crevette à Mahajanga I. Il y a les grandes sociétés, les collecteurs, les simples pêcheurs, et aussi des associations des pêcheurs.

Deux entreprises individuelles, localisées à Mahajanga, ont pu démarrer leurs activités :

- SYLVAIN's POND qui exploite un bassin de 0,5 ha sur une saline abandonnée;
- AQUANTSCHA avec un bassin de 12,2 ha.

Mais il y a aussi des exploitations illicites souvent par des opérateurs étrangers. En plus, le non respect des zones d'exploitation délimitées

Le tableau ci-après représente les acteurs dans la filière crevettière :

**Tableau n°13 : les acteurs dans la filière crevette**

ACTEURS	Nombre d'embarcations	BASE
PECHE EXPORT	4	Mahajanga
SOGEDIPROMA	3	Mahajanga

SOCIETES	Nombre de chalutiers	BASE
CRUSTAPECHE	2	Mahajanga
PECHE EXPORT	6	Mahajanga
REFRIGEPECHE OUEST	5	Mahajanga
SOMAPECHE	26	Mahajanga

Source : Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques

## Section 2- Etude de marché de la filière

### 2.1 Analyse de l'offre

La production journalière d'un pêcheur traditionnelle et artisanale varie de 5 à 20 kg selon le type des matériels utilisés<sup>8</sup>. En plus, il y a la dégradation marine et côtière.

Les pêcheurs vendent, en moyen de 87,05% de la production totale<sup>9</sup>, leurs produits au marché et aux collecteurs.

En 2005, La production annuelle de crevettes à Madagascar s'élevait à 20000 tonnes et l'exportation nationale s'élevait à 11200 tonnes, soit d'une valeur de 777,5 milliards d'Ariary. Par rapport à l'année 2004, ce volume d'exportation a diminué de 36%<sup>10</sup>. La production Régionale s'élevait à 5195 tonnes, la plupart de la production est venant par les grandes sociétés comme l'AQUALMA et l'UNIMA. Alors que la production mondiale était de 4.365.100 tonnes en 2004<sup>11</sup>.

Les principaux pays importateurs de Madagascar sont la France et le Japon, respectivement avec 71% et 29% des produits exportés.<sup>12</sup>

Le principal problème pour l'exportation de crevettes réside dans le respect des normes sanitaires. Et la concurrence devient très difficile car La Chine prévoit de produire près d'un million de tonnes de crevettes de culture pour 2008<sup>13</sup>.

Bien que Madagascar ne fasse pas partie des grands pays exportateurs de crevettes congelées, il peut profiter de la croissance de la demande observée sur le marché international pour ce produit.

---

8 Source : pêcheurs traditionnels

9 Omef 2006

10 www.fao.org

11 www.fao.org

12 Source : ministère du commerce

13 Tribune Madagascar

## 2.2 Analyse de la demande

En moyenne, 12,95% de la production sont destinés à l'autoconsommation.<sup>14</sup>

Les produits collectés sont destinés aux autres districts et ce sont les collecteurs qui déterminent les prix de vente. La plupart des crevettes malgaches sont destinés à l'exportation, seule 44% des crevettes destinées à la vente se consomme localement

Par rapport à la demande, la production dans le district est encore insuffisante.

L'importation mondiale a connu une croissance de 6% par an. Sept pays totalisent plus de 75% des importations mondiales et la plupart affichent des taux positifs de croissance de la demande.

## 2.3 Analyse des prix

Le prix d'un kilo de produits frais varie, au marché local, de 3.000 Ariary à 6.000 Ariary selon la période de vente. Le prix de vente aux collecteurs est de Ariary 3.000 à 4.000 Ariary pour les crevettes fraîches alors que de 3.000Ariary à 5.000 Ariary pour les crevettes séchées selon la saison de pêche aussi.<sup>15</sup>

Au niveau national le prix de crevette est de 9000ariary le kilogramme. Quant à l'exportation le cours de crevettes, au niveau mondial, allant de 4euros à 15euros le kilogramme selon la qualité des produits.

---

14 Omef 2006

15 Source : pêcheurs traditionnels

## Analyse SWOT de la filière Crevettes

Tableau 14 : SWOT Crevettes

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Différentes espèces de crevette</li><li>- Existence des sociétés crevettières</li><li>- Croissance de la Demande extérieur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque de matériels</li><li>- Faible productivité pour les pêcheurs traditionnel et artisanaux (5à20kg/jrs)</li></ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Filière pourvoyeuse de devises</li><li>- Marché international</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Exploitations illicites souvent par des opérateurs étrangers</li><li>- Non respect des zones d'exploitations délimitées</li><li>- Dégradation de l'environnement marin et côtier</li><li>- Concurrence nationale et Internationale</li></ul>

### Recommandation :

La pêche crevettière est une activité, source de revenu de la population dans le district de Mahajanga I. Pour améliorer la situation actuelle des pêcheurs, les conditions suivantes sont conseillées :

- amélioration des infrastructures
- alphabétisation des adultes
- respect des normes concernant la pêche

-Il est nécessaire de faire aussi une coopérative pour les pêcheurs pour faciliter leur accès dans tous les domaines (financement, marché)

## **Section 3 : Analyse du contexte actuel des groupements des pêcheurs crevettières traditionnels et artisanaux et possibilités de coopérativisation**

### **3.1 Situation actuelle des pêcheurs au niveau national**

#### **3.1.1 Pêcheurs traditionnels**

L'analyse et le traitement des données sur la base des modules mis en place par la FAO permettent de constater que la pêche traditionnelle a augmenté de 10,03%; elle est passée de 62.997 en 1996 à 63 190 tonnes en 1998, dont 2.242t de crevettes. La pêche traditionnelle est celle pratiquée par des pêcheurs, individuellement ou en association, qui pratique la pêche à pied ou utilisant différents types d'embarcations non motorisées. Les techniques de capture sont variées, avec des filets divers, à la palangrette, aux casiers, aux tulles moustiquaires, au harpon ou même à main nue. Plus de 50.000 pêcheurs répartis dans près de 1.250 villages et utilisant environ 22.000 pirogues participent à cette production.<sup>16</sup>

#### **3.1.2 Pêcheurs artisanaux**

La pêche artisanale se caractérise par l'emploi de petites embarcations motorisées ayant une puissance motrice n'excédant pas 50 CV. Les techniques de pêche pratiquées sont le chalutage, la palangrette et le filet maillant. On constate que les sociétés de pêche artisanale pratiquent surtout la collecte auprès des pêcheurs traditionnels (environ 60% des produits). La pêche artisanale, censée être le lien entre la pêche traditionnelle et la pêche industrielle, éprouve d'énormes difficultés dans son développement. Outre, la cherté des investissements (embarcation, engins de pêche, chambres froides,...) dont le financement n'est pas toujours à la portée des promoteurs, ces derniers sont confrontés également aux problèmes de qualification professionnelle et pour plusieurs raisons maîtrisent mal l'exportation des produits.

---

16 web : <http://www.madagascar-contacts.com/gapcm>

Comme nous l'avons énoncé auparavant, il y a deux types de pêcheurs : les pêcheurs traditionnels et les pêcheurs artisanaux. L'exercice de leur métier nécessite divers matériels et outillages, notamment les matériels roulants comme les pirogues, les vedettes hors bord, et les outillages sont constitués principalement des filets de pêches. Pour les crevettes en particulier, il existe le filet spécial dont le maile est de 25mm.<sup>17</sup>

### **3.1.3 Situation des pêcheurs au niveau du District**

#### **3.1.3.1-Contraintes**

Notre enquête a mis en relief que la plupart des pêcheurs traditionnels n'ont pas les matériaux nécessaires pour mener à bien leur travail en tant que pêcheur. Pour le cas des pêcheurs artisanaux, les charges fiscales s'avèrent très lourdes. Pour illustration, pour une vedette de 25 CV, la patente à la contribution s'élève à 1.500.000ariary. De ces faits, 1/100 uniquement des pêcheurs (que ce soit traditionnel ou artisanal) ont les matériaux indispensables pour l'exercice de leur fonction.

Par ailleurs, il y a aussi des patrons pêcheurs qui louent des matériels complets aux pêcheurs ou emploient des pêcheurs pour leurs comptes avec un salaire très bas, très souvent en nature et dépend des quantités des produits qu'ils ont obtenus (allant de 5 à 20kg) Face aux problèmes cités ci-dessus, certains organismes ont pris l'initiative de faire des donations pour les pêcheurs traditionnels et artisanaux mais ces derniers les vendent aux patrons pêcheurs à cause de leur nécessité quotidienne qu'ils n'arrivent pas à couvrir avec leur salaire très bas. Et ces patrons pêcheurs louent à leur tour ces mêmes matériaux aux pêcheurs qui deviennent ainsi dépendants de ces premiers.

En outre, pour les pêcheurs traditionnels et artisanaux, le marché reste local c'est-à-dire qu'il n'y a pas de possibilité d'exporter à l'étranger à cause de leur faible productivité et un problème de fonds de démarrage. En effet, les pêcheurs nécessitent un fonds non négligeable car par exemple, les pêcheurs ont besoin d'une tonne de glace au moins pour la conservation des produits jusqu'à leur vente aux collecteurs. A cause de tous ces problèmes les pêcheurs sont obligés de travailler avec les patrons pêcheurs. Ce qui constitue un cercle vicieux que les pêcheurs tentent d'en sortir en vain jusqu'à présent.

#### **3.1.3.2 Types d'associations des pêcheurs**

##### **a. Associations des pêcheurs**

---

17 web : <http://www.madagascar-contacts.com/gapcm>

En vue d'obtenir des financements, les pêcheurs ont créé des associations<sup>18</sup>.

Ces associations pêchent notamment : des poissons, des crevettes et des crabes.

Normalement, l'association doit avoir un but lucratif c'est-à-dire un maximum de profit pour chaque membre, mais la réalité à Mahajanga I montre qu'elle ne bénéficie qu'à peu de membre de l'association.

Il y a des partenaires qui travaillent avec les associations des pêcheurs comme la société SOGEDIPROMA, et les collecteurs qui viennent d'Antananarivo.

Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de coopérative des pêcheurs à cause du manque de volonté de la plupart des pêcheurs qui n'estiment pas nécessaire de créer une coopérative; en revanche, il existe des fédérations des pêcheurs.

### **b. Fédération des pêcheurs**

Il existe deux fédérations des pêcheurs à Mahajanga I. Il y a ANKOAY et MILAZARA

La fédération des pêcheurs est le groupement des associations des pêcheurs traditionnels et artisanaux. Dans une fédération des pêcheurs il y a 32 associations et chaque association contient au moins 20 membres chacune. Pour la fédération, l'adhésion des associés vaut 10.000Ariary, et la cotisation annuelle est 10.000Ariary aussi. Ils ont également créé la fédération dans le but de chercher des financements auprès des bailleurs de fonds.

C'est l'USAID qui finance la fédération des pêcheurs par le projet ILO par la formation des pêcheurs à l'étranger (THAÏLANDE) pour l'exploitation de la mer pour concurrencer les grandes sociétés de la pêche qui existe à Mahajanga I.

Pour le stockage des produits, il y a une chambre froide ; CDPHM (centre de distribution des produits halieutiques de Mahajanga) un centre des produits halieutiques donné par les japonais pour les associations des pêcheurs contient 30tonnes maximum

Quant à la production, elle dépend de saison et de zone des pêches. Néanmoins, la production est très faible surtout pour la production de la crevette car la technique est très compliquée à cause du matériel traditionnel. La production est presque pour l'autoconsommation et pour le marché local.

Pour effectuer son travail, les pêcheurs ont l'habitude d'utiliser le filet de pêche et la pirogue à voile. Il y a d'autre méthode que le pêcheur utilise pendant le période de soudure des matériels comme le VALAKIRA (piège des crevettes entre les filets et les bois ronds)

Pour améliorer leur métier, certains pêcheurs veulent faire transformer les associations

---

18 Voir annexe

en coopérative et c'est ce que la direction des pêches veut faire aussi pour les pêcheurs dans le District de Mahajanga I mais faute de confiance mutuelle, les pêcheurs sont pessimistes par rapport aux intérêts qu'ils peuvent en tirer.

### **c. Recommandation**

Pour l'amélioration des situations des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanaux, :

- La sensibilisation des pêcheurs pour la création de coopérative est recommandée.  
En effet, la coopérativisation peut se faire par l'existence de la fédération, et cela permettra à ces pêcheurs
- D'acquérir ensemble des formations pour améliorer leurs technique de production
- D'améliorer l'accessibilité au service de micro finance
- De moderniser les matériels
- De rechercher des débouchés

## **Section 4 : Contribution de la coopérativisation des pêcheurs au développement du District**

### **4.1 Crédit des emplois productifs**

La crevette est parmi les filières porteuses d'emploi du district et pourra être un des facteurs de développement local. En effet, il y a le développement de l'aquaculture.

L'apport des crevettes dans les revenus des pêcheurs est très considérable jusqu'à 75% des revenus des ménages<sup>19</sup>. En tant que coopérative, les activités des pêcheurs peuvent s'élargir entraînant ainsi la création de nouveaux emplois (transformation, stockage et commercialisation, construction d'étangs).

Et ça entraîne une diminution des chômage de la population car à Mahajanga I le taux de chômage est très élevé.

---

19 Source : MAEP 2001

#### **4.2 Augmentation des recettes de l'Etat**

Le secteur de la pêche occupe une place importante dans l'économie malgache et constitue une source importante de devises soit 300 millions d'euros. La pêche, grâce essentiellement à la pêche crevettière occupe le premier rang en valeur parmi les exportations.

Le secteur pêche dispose d'un potentiel important et d'un dynamisme réel: disponibilité d'une zone économique exclusive très étendue; richesse des zones côtières en ressources à haute valeur commerciale;

#### **4.3 Utilisation des ressources locales**

L'exploitation efficient des ressources naturelles existantes dans le District (richesse marine, flore,...)

Ressources humaines : pêcheurs traditionnels et artisanaux

Ressources matérielles (richesse marin flore ...)

#### **4.4 Développement des infrastructures**

L'introduction de techniques nouvelles et la multiplication des activités conduira au développement des infrastructures.

Si la coopérative des pêcheurs est déjà créée voici un projet qui le convient

Le projet envisagé est un projet d'aquaculture. Et ce projet aquaculture pouvant être entrepris par la coopérative.

## **Section 5 : Projet de construction des infrastructures nécessaires à l'exploitation des crevettes « construction de bassin crevettière » dans le district de Mahajanga I**

### **5.1 Identification du projet**

La coopérative des pêcheurs crevettières traditionnels et artisanaux est à la fois économiques et une collectivité de travail c'est-à-dire qu'elles produisent des biens (produits) et services (emplois productifs) ayant une valeur économique grâce aux facteurs de productions.

Notre coopérative est spécialisée dans la production des crevettes prêtes à exporter jusqu'à la commercialisation. Les produits de la société vont directement aux clients potentiels qui ont accepté de les recevoir.

La coopérative choisit le type de la société en nom collectif (SNC) : tous les associés ont la qualité de commerçant, le nom de tous les associés figure dans la raison sociale et ceux-ci sont solidiairement et indéfiniment responsables du passif social, sur leur bien propre. La SNC est administrée par un ou plusieurs gérants qui peut-être associé ou non dans le silence des statuts. Tous les associés seront considérés comme des gérants<sup>20</sup>.

Dans ce projet, il y a les objectifs globaux et les objectifs spécifiques

Les objectifs globaux de ce projet sont :

- Envisager une meilleure valorisation commerciale et économique de la filière crevette
- Améliorer le système de production de crevette prêtes à exporter et la place sur le marché international
- Evaluer la dynamique de la filière (forces technique, socio économique et les freins au développement de la filière)
- Création des emplois productifs pour la population locale.

L'objectif spécifique de ce projet consiste à organiser et à maîtriser l'exploitation de la filière crevette c'est-à-dire la production des larves et des crevettes prêtes à exporter

---

20 Code civil art 1859

### **5.1.1 Localisation**

Nous avons choisi comme siège le Fokontany d'Aranta car dans ce quartier il y a le croisement d'eau douce (la rivière betsiboka) et de la mer (canal de Mozambique) où la crevette peut y vivre. Et ce fokontany est parmi les vingt six fokontany qui existe dans la commune urbaine de Mahajanga I.

### **5.1.2 Technique appliquée**

L'aquaculture de crevette nécessite des zones à climat chaud, à faible amplitude thermique et à pluviométrie modérée.

Au stade actuel du développement de la crevetticulture à Madagascar, les opérateurs ont choisi comme espèce le *Penaeus monodon* et comme type d'élevage le semi intensif, avec tentatives ponctuelles d'intensification.

Les techniques pour l'élevage semi intensif sont fiables et bien maîtrisées à l'heure actuelle.

Les principales étapes de l'élevage industriel de crevettes de mer sont la production de post-larves, le pré grossissement et le grossissement

Le grossissement qui dure entre 120 et 170 jours, est l'étape finale du processus d'élevage. Il s'effectue en bassins (voir AnnexeI) de surface variant entre 0,5 ha (intensif) et 10 ha (semi intensif)

A la fin du grossissement, la récolte s'effectue par vidange du bassin et récupération des crevettes dans un filet en sortie. Les crevettes sont lavées sur place et transportées, sous glace, à l'usine de traitement, triées, calibrées, pesées, conditionnées, congelées, puis stockées en chambre froide. Le produit final peut être des crevettes entières crues ou cuites, des queues de crevettes ou des crevettes décortiquées.

On effectue 2 à 4 cycles de production par an. Le poids final de *P. monodon* est de 25 à 30g

Avec une intensification plus poussée (semi intensif intensifié) on peut atteindre 6 à 8 tonnes/ha/an.

Les étapes à suivre pour l'élevage de *p.monodon* sont

### **a. Préparation de bassin**

Avant de démarrer un nouvel élevage, une analyse de l'état du fond du bassin est nécessaire. Les paramètres principaux sont :

- pH
- quantité de matières organiques et stade de réduction.

Pour les bassins neufs, un pH entre 6,5 et 7,0 peut s'améliorer pendant l'élevage par de fréquents changements d'eau.

Le fond d'un bassin doit être dur. La couche organique qui se forme sur le fond après quelques élevages (restes d'aliments, faeces, etc.) est un milieu favorable pour les bactéries pathogènes des crevettes. Aussi dans les conditions anaérobiques, la réduction des matières organiques entraîne un dégagement de gaz toxique ( $H_2S$ ). Une couleur noire et une mauvaise odeur sont les caractéristiques d'un sol réduit.

### **b. Installation des grilles**

Pour éviter l'entrée des prédateurs et compétiteurs au remplissage du bassin ou une fuite des crevettes au cours d'un changement d'eau, des moines d'entrée et de vidange sont équipés de grilles. Du début d'élevage et jusqu'à un poids moyen de 2 g, on utilise une maille de 700 microns posée sur des supports type filet en plastique "Netlon" 0,5 cm. Plus tard cette maille est enlevée et les deux grilles de "Netlon" restent jusqu'au moment de la pêche.(voir Annexe II)

### **c. Remplissage**

Le remplissage du bassin se fait au minimum une semaine avant l'ensemencement afin de développer la production planctonique. Le moine de vidange est fermé avec de la terre placée entre les batardeaux. Pendant le remplissage, les grilles d'entrée d'eau doivent être nettoyées et contrôlées de façon continue.

### **d. Fertilisation**

Le but de la fertilisation est de développer la production naturelle du bassin par l'augmentation de la densité planctonique et d'organismes consommables par les crevettes. Ceci est particulièrement important au début d'élevage lorsque la biomasse de crevettes est

réduite. Cette production naturelle joue un rôle très important dans le système semi-intensif.

#### **e. Ensemencement des post larves**

Le transfert des post-larves de l'écloséries aux bassins doit se faire avec beaucoup de précaution.

Si l'écloséries est près de la ferme, le transport est normalement fait dans des réservoirs en plastique ou en fibre de verre, équipés d'aération et/ou d'oxygène, la densité est de 500 – 1.000 PL20/l (ou 2.000 – 4.000 PL5/l).

Si le transport est plus long, des sacs en double plastique de 20 à 40 l sont utilisés. Les sacs remplis de 4 à 10 l d'eau et gonflés à l'oxygène, sont placés dans des boîtes isothermiques. La densité est de 200 à 500 PL20/l (ou 1.000 – 2.000 PL5/l). Pour diminuer l'activité respiratoire de post-larves, la température de l'eau est abaissée à 20 – 24 ° C.

#### **f. Contrôle d'ensemencement**

L'utilisation d'une "cage de survie" est une méthode simple pour contrôler le succès d'un ensemencement. Une cage flottante en netlon, équipée d'une maille de 500 microns, est fixée dans le bassin, au niveau du moine de vidange. Cent post-larves acclimatées sont mises dans la cage. Après 24 heures on compte les crevettes vivantes. Si la mortalité est supérieur à 5 %, une quantité équivalente de post-larves est réensemencée le lendemain

#### **g. Alimentation**

La quantité d'aliment nécessaire pour avoir une bonne croissance, sans polluer le bassin, est fonction de la densité et du poids des crevettes, puis de la production naturelle du bassin, de la qualité de l'aliment et des facteurs physiques (température, salinité et oxygène). (voir Annexe III)

#### **h. Récolte totale**

Une récolte totale se fait par vidange du bassin et concentration des crevettes dans un filet à l'extérieur du moine de sortie, dans le canal d'évacuation. La préparation du bassin et du matériel de pêche commence deux jours avant la date la pêche.

##### **1. Arrêt d'alimentation des crevettes**

2. Mise en place du matériel
3. Préparation de l'unité de prétraitement
4. Fermeture des moines d'entrée d'eau avec de la terre
5. Enlèvement des grilles d'entrée
6. Début de vidange du bassin

Le vidange doit être faite lentement afin que les crevettes se concentrent lentement devant le moine de vidange. Si le niveau est suffisamment bas, les grilles de sortie sont enlevées et les crevettes descendent dans le filet. L'opération de pêche doit être terminée au plus tard deux heures après le lever du soleil. Ceci garantit une meilleure qualité du produit en évitant les risques d'échauffement des crevettes dans le bassin et au cours du transport jusqu'au bâtiment de prétraitement (voir Annexe IV)

#### **i. prétraitement**

Le prétraitement des crevettes (voir Annexe V) consiste en :

- Tri et séparation manuels des poissons, débris, pierres...
- Lavage à l'eau de mer pour enlever les salissures fixées aux crevettes (boue, algues...)
- Pesage
- Traitement métabisulfite : immersion dans un bain de 2 % de métabisulfite de soude pendant 3 minutes. Le but étant de diminuer le développement de la mélanose, en particulier au niveau du céphalothorax.
- Egouttage et glaçage : remplissage des bacs avec les crevettes recouvertes avec de la glace en paillette.
- Ensuite les bacs sont transportés à l'usine pour le traitement final.

## Section 6: Coût de projet

### 6.1 Investissements

L’investissement est l’acquisition des biens de production en vue de l’exploitation d’entreprise et de dégager un revenu ou augmentation de la capacité de la production. Plus précisément, c’est l’acquisition d’un capital en vue d’en percevoir ou d’en consommer le revenu

Des infrastructures doivent être construites après la réalisation de cette exploitation. La construction contiendra la construction des bassins crevettières et les bâtiments administratifs. Un terrain de 3ha sera acheté pour l’implantation de l’entreprise.

En plus, il y a aussi des matériels d’équipements, des matériels de transports, et des matériels et fournitures de bureau nécessaire pour la réalisation de ce projet

**Tableau 14 : construction (montant en ariary)**

Désignation	Nombre	Prix unitaire	Montant	Montant TTC
Bâtiment administratif	1	3.000.000	3.000.000	3.540.000
Bassin (1*1ha)	2	13.365.000	26.730.000	31.541.400
Ouvrage d’art	2	13.460.000	26.920.000	31.765.600
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>56.650.000</b>	<b>66.847.000</b>

Le coût de construction s’élève à **66.847.000 Ariary**

**Tableau 15 : Matériel équipement**

<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Container (20pieds)	1	2000.000	2000.000	2.360.000
Groupe électrogène (SMD)	1	1.400.000	1.400.000	1.652.000
Moto-pompe(pêche)	1	1.800.000	1.800.000	2.124.000
Matériels d'echantillonage	1	390.000	390.000	460.200
Equipement électrikt	-	200.000	200.000	236.000
Equipement de pêche	1	1.220.000	1.220.000	1.439.600
Equipement de mesure	1	9.750.000	9.750.000	11.505.000
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>16.760.000</b>	<b>19.776.800</b>

Les matériels équipements sont évalués à **19.776.800 ariary**

**Tableau 16 : Matériels de transport**

<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Camion Dyna	1	30.000.000	30.000.000	35.400.000
Mercedes fourgon	1	12.000.000	12.000.000	14.160.000
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>42.000.000</b>	<b>49.560.000</b>

Le montant total des matériels de transport s'élève à **49.560.000 ariary**

**Tableau 17 : Matériels de bureau et informatique**

<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
--------------------	---------------	----------------------	-------------------	--------------------

Ordinateur (PC)	2	1.000.000	2.000.000	2.360.000
Photocopieuse (+imprimante)	1	500.000	500.000	590.000
Meubles de bureau	-	800.000	800.000	944.000
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>3.300.000</b>	<b>3.894.000</b>

Le coût total des matériels de bureau et informatique s'élève à **3.894.000 ariary**

**Tableau 18: Achat des post larves (Actif biologique)**

Désignation	Nombre	Prix unitaire	Montant HT	Montant TTC
Achat des post larves	350.000	20	7.000.000	8.260.000
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>7.000.000</b>	<b>8.260.000</b>

L'achat de post larves s'évalue à **8.260.000 ariary**

**Tableau 19 : Récapitulation de Coût d'investissement**

<b>Nature des investissements</b>	<b>Montant TTC (en Ariary)</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
-frais de développement	1.500.000
-logiciels informatiques	1.200.000
<b>Immobilisations corporelles</b>	
-Terrain (3ha)	17.500.000
-construction	66.847.000
-matériels et équipements	19.776.800
-matériels de transport	49.560.000
-matériels de bureau et informatique	3.894.000
<b>Actifs biologiques</b>	
Achat des post larves	8.260.000
<b>TOTAL</b>	<b>168.537.800</b>

Le coût total des investissements s'élève à **168.537.800 Ariary**

## **6.2 Fond de roulement initial (FRI)**

Le FRI est la liquidité monétaire nécessaire pour encourir les charges (achats consommés, service extérieur, impôts et taxes et charges de personnels) pendant le démarrage du projet, plus précisément les charges de la première année

**Tableau 20 : Fond de roulement initial**

<b>Rubrique</b>	<b>Montant TTC</b>
Achats consommés	20.840.000
Service extérieur	1.650.000
Impôts et taxes	4.808.000
Charges de personnels	28.320.000
<b>TOTAL</b>	<b>55.618.000</b>
Imprévu (3% du total)	1.670.000
<b>FRI</b>	<b>57.288.000</b>

La liquidité nécessaire serait donc de **57.288.000 ariary**

## **6.3 Investissement initial**

**Tableau n° 21 : Tableau de financement avant exploitation**

<b>Emplois</b>	<b>Montant</b>	<b>Ressources</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations	168.537.800	Apport personnel	64.000.000
FRI	57.288.000	Subvention	21.000.000
Imprévu 3%FRI	1.720.000	Emprunt	142.545.800

<b>TOTAL</b>	<b>227.545.800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>227.545.800</b>
--------------	--------------------	--------------	--------------------

Le montant total de l'investissement initial s'élève à 227.545.800 ariary dont 64.000.000 ariary par les associés de la coopérative. Ce projet aura recours à un emprunt à long terme et à moyen terme remboursable dans 5 ans

Une subvention pourra être fournie par le programme MCA ou d'autres investisseurs potentiel (comme l'union européen), estimé à 21.000.000 ariary (environ 30% de l'investissement bassin et ouvrage d'art).

#### **6.4 Ressources humaines nécessaires pour la réalisation de projet**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise, on doit recruter plusieurs personnels compétents pour réaliser l'objectif de ce projet. Tel que les contrôleurs de qualité, des ouvriers, des superviseurs et les pêcheurs crevettières.

##### **6.4.1 Description des tâches et responsabilité du personnel**

Pour qu'il n'y a pas de chevauchement de compétence, il faut bien définir les tâches et responsabilité pour chaque poste de travail.

Les différentes tâches à effectuer pour chaque responsable occupant un poste de travail déterminé sont les suivantes :

- Conseil d'Administration : la plupart des membres de ce conseil sont des pêcheurs,
- Gérant : il représente la société dans tous les contrats, il est le premier responsable au sein de l'équipe. Assisté par le secrétaire et l'agent commercial au début de l'activité, il élabore les objectifs à atteindre et coordonne toutes les décisions prises. Toute fois il est le seul capable de prendre une décision d'ordre stratégique (étude documentaire préalable sur le marché, élaboration du budget, embauche du personnel nécessaire...)
- Secrétaire : il a pour rôle d'aider le gérant dans les activités administratives et financières (tenu de la comptabilité, assurance de la relation publique et de la relation client)
- Service contrôle : il assure la vérification et le contrôle de la conformité des produits par rapport au commande des clients et le conditionnement avant l'expédition, et aussi d'aider l'agent commerciale au moment de la pesage des produits prêt à vendre

- Service exploitation : son premier souci c'est d'obtenir un produit de qualité et de respecter le délai de livraison. Pour se faire il effectue des visites systématiques des bassins afin de suivre scrupuleusement l'évolution de l'élevage (surveillance général du site d'exploitation, mise au point et démarrage du planning de production, formation nécessaire des ouvriers, préparation de livraison et expédition)
- Service commerciale : il assure la vente des produits et prospecte des nouveaux clients, il propose aux gérants les démarches commerciales à suivre par la société, et aussi il a pour rôle essentiel d'aider le gérant dans les activités commerciales
- Agent d'approvisionnement : il assure la gestion de stock des intrants (aliments granulés, carburant et lubrifiant, ...)
- Agent commerciale : il assure la commercialisation et la livraison des produits, et aussi il propose au gérant les démarches commerciales à suivre par la société, tout en tenant compte des moyens disponibles au sein de l'équipes
- Ouvrier : il assure toutes les activités de production (alimentation de crevette et la composition de la nourriture, contrôle de la croissance, ramassage des crevettes et préparation avant l'expédition)
- Chauffeur Mécanicien : il s'occupe de la conduite, le nettoyage des véhicules, l'entretien et réparation
- Gardien : il assure la garde du site d'exploitation et aussi il assure le nettoyage des bureaux administratifs et entrepôts.



Source : Auteur

## 6.5 Les charges et les produits

### 6.5.1 charges d'exploitation

Les charges constituent toutes les dépenses engagées par l'entreprise au cours de l'exercice

Le frais d'eau et d'électricité sera imposé à 300.000 Ariary par mois en moyenne avec une augmentation de 10% tous les deux ans.

Pour les carburant, on utilisera un camion et un fourgon et les dépenses seront de 300.000 Ariary par mois.

Il y a aussi la fourniture administrative nécessaire qui coûtera 53.000 Ariary par mois avec une augmentation de 10% tous les deux ans

On a besoin de 13.000 kg d'aliments granulés (farine de poisson...) pour nourrir les crevettes jusqu'à la taille marchande pour les deux bassins

Les principales charges sont:

### **Les Achats consommés:**

**Tableau 22: achats consommés (TTC)**

<b>Rubrique</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année 4</b>	<b>Année 5</b>
Aliments granulés	13.000.000	13.000.000.	14.300.000	14.300.000	15.730.000
Eau et électricité	3.600.000	3.600.000	3.960.000	3.960.000	4.356.000
carburants	3.600.000	3.600.000	3.960.000	3.960.000	4.356.000
Fourniture ad/tive	640.000	640.000	704.000	704.000	774.000
<b>TOTAL TTC</b>	<b>20.840.000</b>	<b>20.840.000</b>	<b>22.924.000</b>	<b>22.924.000</b>	<b>25.216.000</b>

### **Les charges de personnelles :**

**Tableau 23: charges de personnels**

<b>Rubrique</b>	<b>Année1</b>	<b>Année2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année4</b>	<b>Année5</b>
Salaire annuel	24.000.000	24.000.000	26.400.000	26.400.000	29.040.000
CNaPS (13%)	3.120.000	3.120.000	3.432.000	3.432.000	3.775.200
OSEIM (5%)	1.200.000	1.200.000	1.320.000	1.320.000	1.452.000
<b>TOTAL</b>	<b>28.320.000</b>	<b>28.320.000</b>	<b>31.152.000</b>	<b>31.152.000</b>	<b>34.267.200</b>

Nous avons envisagé une augmentation de 10% du salaire de personnel tous les deux ans.

### **6.5.2 Produits d'exploitation**

Nous allons détailler ci-dessous les produits des activités et les résultats du projet à partir des différents indicateurs

Ce sont les prévisions de vente de crevettes prêtes à exporter pour les cinq (5) années d'exploitation

**Tableau 24 : produits d'exploitation**

Désignation	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
Quantité de crevette prête à exporter en kg	8600	8600	9000	9000	9400
Prix unitaire en ariary de crevette	18.000	18.000	20.000	20.000	22.000
Valeur des crevettes en ariary	154.800.000	154.800.000	180.000.000	180.000.000	206.800.000

Avec un rendement de 4300kg par bassin (une surface de 1 ha), on a une production totale de 8600kg au prix unitaire de 18.000 ariary pour les produits des bonnes qualités prêt à exporter au début de l'exploitation. Et on espère d'avoir une production de 9400kg à la maîtrise de la technique de production à la cinquième année.

## **6.6 Résultat du projet**

Notre projet durera 5ans avec un taux d'actualisation de 20% auprès de la banque BOA

Les résultats du projet sont calculés à partir de la valeur actuelle net, le taux de rentabilité interne, l'indicateur de profitabilité et le délai de récupération des capitaux investis. Les calculs sont présentés par l'annexe

La valeur actuelle nette est positive c'est-à-dire que le projet est rentable

**VAN=65.737.200 ariary**

Le taux de rentabilité interne est largement supérieur par rapport au taux d'emprunt (20%) qui est de 36,1%, alors l'exploitation dispose une marge de sécurité de 16,1%. Alors le projet est rentable

**TRI=36,1%**

L'indice de profitabilité signifie que 1ariary de capital investi génère 0,39 ariary de bénéfice

**IP=1,39%**

Le délai de récupération des capitaux investis est récupéré au cours de la quatrième année

**DRCI=3ans 3mois et 27jours**

Soit trois ans trois mois et vingt sept jours

## **Section 7: Impacts du projet**

### **7.1 Impacts socio-économiques**

Ce projet pourra créer des emplois productifs pour la population et pour les jeunes diplômés. Car il y a des emplois productifs fournis par les pêcheurs au sein de la société. Et ce projet pourra aussi augmenter les revenus des ménages surtout pour les pêcheurs crevettières traditionnels et artisanaux membres dans la coopérative. Car chaque année ils produisent quatre fois par an avec la production de 8,6tonnes par an soit 154.800.000 Ariary par an. Ce projet permettra d'augmenter la production des crevettes dans le district. Et puis ce projet constitue l'un des fonds du District par l'exportation des produits à l'étranger et qui constituera le développement de la localité. C'est-à-dire la réhabilitation des infrastructures existantes dans le District. C'est la source de devises à Madagascar. Pour le présent projet, les divers agents économiques sont bénéficiaires à savoir : les employés sont bénéficiés de leur salaire, pour l'Etat c'est le paiement des impôts et taxes. Et pour les bailleurs les intérêts des emprunts. Et pour les coopératives c'est le résultat du projet. En outre, l'impact économique dans le PIB s'étend jusqu'au niveau des différents secteurs.

Les pêcheurs trouvent aussi de débouchés pour l'écoulement de leurs produits. La valorisation de ces ressources aquacoles fait diminuer les parts d'aliment invendus sur le marché de crevettes fraîches. Ce qui augmente la valeur de production des pêcheurs, leur permettant de se procurer de ressources financières. Il y aura donc une amélioration du revenu familial par un apport supplémentaire d'argent provenant de la vente des crevettes à la coopérative. Ce surplus de revenu leur incite à augmenter le volume de la production et à élargir leurs activités. En conséquence, il y aura une amélioration de leur niveau de vie.

### **7.2 Impact environnemental**

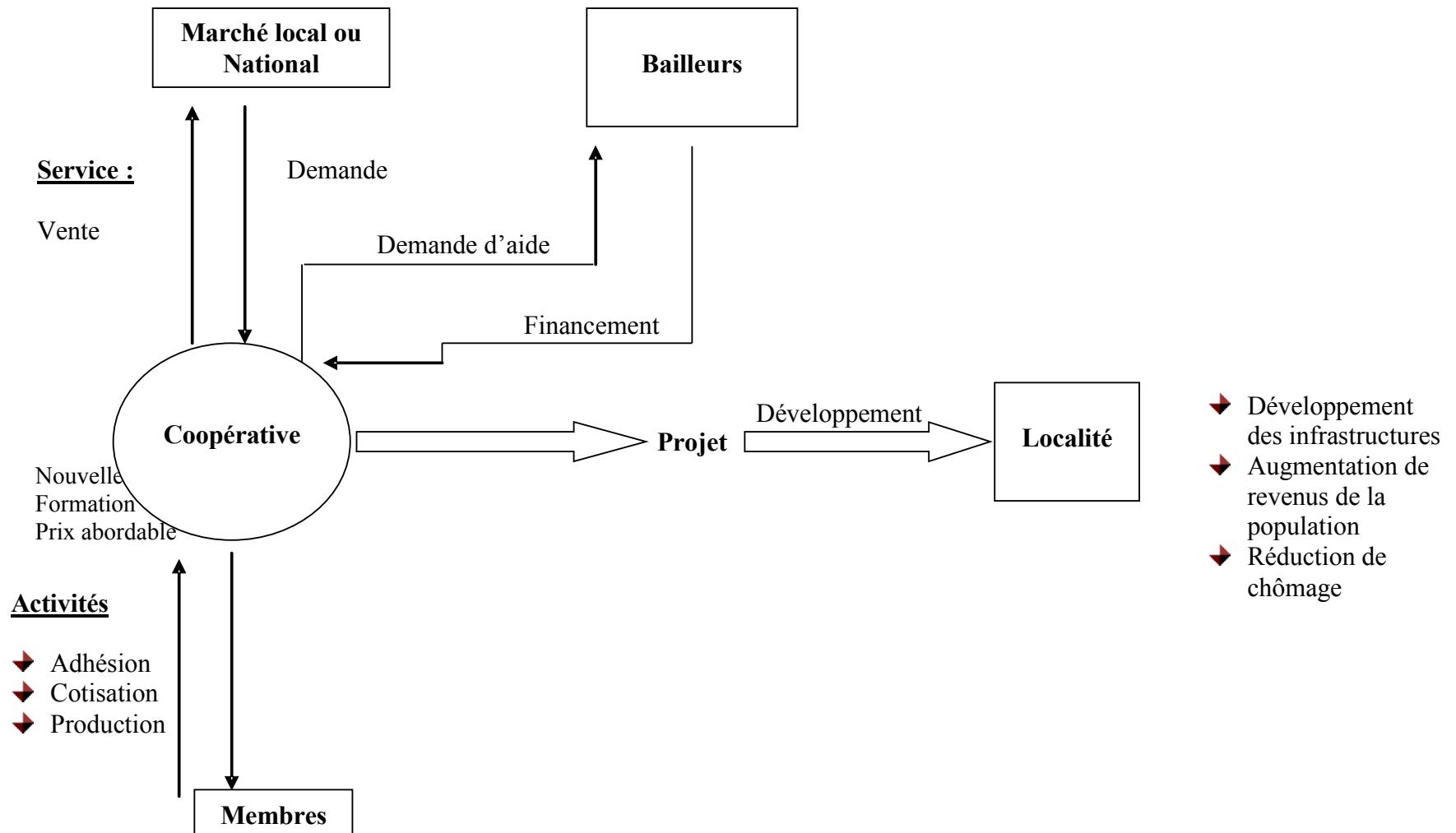
Quand on fait une étude d'impact environnementale d'un projet, il existe toujours deux impacts à savoir : l'impact négatif et l'impact positif.

Les impacts négatifs ont besoin d'une mesure d'atténuation tandis que les impacts positifs doivent être recommandés en tant que mesure d'accompagnement

Pour que notre projet devienne rentable, nous avons dû intensifier notre production en utilisant l'eau de mer au maximum. En effet, il y a beaucoup des inventaires de crevette. Cette intensification de l'élevage de crevette peut avoir certains impacts sur l'environnement comme la diminution de la quantité d'oxygène, une augmentation des déchets reliés au métabolisme de crevette, des changements locaux de la température de l'eau, un changement de pH selon la capacité tampon de l'eau et une augmentation des solides en suspension. On constate qu'il a des impacts environnementaux dans ce projet comme la pollution de l'environnement à cause des usines et des déchets des produits. Les ressources sont sous exploités car il y a augmentation des acteurs dans cette filière.

Pour les impact positifs sont la réduction de feux de brousse, l'amélioration des surfaces occupés, la conservation du sol et l'amélioration de l'image du District.

**Figure n°4 : SCHEMA DE LA COOPERATIVE DES PECHEURS**



*« Coopérativisation, comme stratégie de développement local : cas des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanales dans le District de Mahajanga I ».*

---

La figure n°04 résume, comment la coopérativisation peut contribuer au développement local ? La coopérative des pêcheurs apporte des nouvelles techniques des pêches par la formation des pêcheurs. Elle peut participer pour faire des accords sur le prix des produits au niveau du marché. Pour le commencement des actions dans la coopérative, les membres font la cotisation et le droit d'adhésion pour le nouveau membre. Il y a aussi des productions ensembles de la coopérative et ils le vendent auprès de la marché local ou de la marché national ou marché international. Et ces derniers font des commandes auprès de la coopérative. Alors si la coopérative réunit dans toutes les actions, elle peut faire des projets de développement (le projet sur l'aquaculture en est une exemple) dans sa localité pour l'augmentation de revenu de la population, la réduction du chômage et le développement des infrastructures. Mais ce projet ne sera pas réalisé sans l'aide des bailleurs, alors la coopérative doit faire une demande d'aide auprès des bailleurs pour le financement de ce projet.

## CONCLUSION GENERALE

Le District de Mahajanga I abonde d'énormes potentialités économiques et des richesses halieutiques immenses. Les études faites nous ont permis de constater que la filière crevette est un des secteurs porteurs d'emplois du District. Mahajanga I abrite un nombre estimatif de 1400 pêcheurs traditionnels et artisanaux (membre dans les associations des pêcheurs).

L'augmentation de la productivité est un facteur majeur. Ainsi, le changement et l'amélioration des techniques de production sont indispensables. La coopérativisation est une stratégie permettant de renforcer la capacité et la production des pêcheurs crevettières traditionnels et artisanaux. Une sensibilisation des populations locales surtout les pêcheurs crevettières traditionnels et artisanaux sur la coopérativisation est très importante pour la valorisation des filières. Et cela incite pour l'augmentation des revenus des pêcheurs et le développement de la localité.

Enfin, en tant que filière, la contribution de crevette reste insuffisante. Et puis, les autres secteurs porteurs dans le District méritent d'être poussées afin d'augmenter la productivité et diminuer le chômage. Un projet de grande largeur voire un programme pour chaque secteur sera très intéressant pour le District de Mahajanga I.

## BIBLIOGRAPHIE

### **Ouvrages :**

Bernard BRUNET, Le développement local, définition 1997-1999.

Charles Gide, Définition de coopérative. 1990.

CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, (septembre 2005), Décentralisation et développement local : Eléments d'analyse et de réflexions à partir de certains travaux du CSAO (Club du Sahel et Afrique de l'Ouest) (document en ligne)

GOUVERNEMENT MALAGASY. « Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté ». 2003.

INSTAT . « Les 22 Régions de Madagascar en chiffres », p.114-124. 2004.

MAEP. « Le crevette à Madagascar ». 2001.

MAMADOU SENE. « Décentralisation et Développement local, exigence d'une synergie pour un développement durable ». 2003.

MENGIN (J), « Guide de développement local » Edition L'Harmattan. 1989.

MTPLTS : La Politique National de l'Emploi (PNE) à Madagascar. 2007.  
Politique National pour le Soutien de l'Emploi (PNSE). 2007.

OMEF . Secteurs porteurs d'emplois dans la région BOENY. 2005.

RAVELOMANANA MAMY. Etude sur le bilan de l'emploi à Madagascar. Pour l'organisation international du travail. 2006.

REGION BOENY . Plan Régional de Développement. 2005.

### **Rapports :**

JOURNEE DE L'OMEF . « Information sur l'emploi ». 19 octobre 2007.

UNION AFRICAIN. Déclaration sur la lute contre la pauvreté et la promotion de l'emploi. Ouagadougou. 2004.

Entretien avec les Pêcheurs traditionnels. Octobre 2007.

### **Magasine journal officiel :**

Code civil art 1859.

**Journal :**

Tribune Madagascar. Août 2007.

**Sites Web :**

- 
- **www.crevettemadagascar.com**
- **www.maep.mg**
- **www.madagascar.gov**
- **www.instat.com**
- 
- **http://www.madagascar-contacts.com/gapcm**
- **http://www.fao.org.**
- **www.omef.gov.mg**

# TABLE DES MATIERES

## **Remerciements**

## **Sommaire**

### **Liste des abréviations**

### **Liste des figures**

### **Liste des tableaux**

### **Liste des annexes**

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Première Partie : Approche théorique du développement local.....</b>	<b>3</b>
<b>Section 1- Théorie du développement local.....</b>	<b>3</b>
1.1 Historique .....	3
1.2 Définition du développement local.....	3
1.3 Condition de réussite du développement local.....	5
<b>Section 2- Concept d'emploi productif.....</b>	<b>6</b>
2.1 Rôle de l'emploi productif dans la lutte contre la pauvreté.....	6
2.1.1 L'emploi dans le contexte international et national.....	8
2.1.2 Politique national de l'emploi (PNE).....	8
2.1.3 Objectif de développement de la politique nationale du soutien de l'emploi (PNSE).....	8
2.1.4 Amélioration des conditions de l'emploi.....	9
<b>Section 3- La notion et rôle de coopérative dans le développement.....</b>	<b>11</b>
3.1 Définition d'une « coopérative ».....	11
3.2 But de la coopérative.....	12
3.3 Objectif de la coopérative.....	12
3.4 Principes fondamentaux .....	13
3.5 Activités de la coopérative.....	13
<b>Section 4- Contexte socio-économique du District de Mahajanga I.....</b>	<b>14</b>
4.1Présentation de la zone d'étude.....	14
4.1.1 Localisation.....	14
4.1.2 Aspect physique et environnemental.....	15
4.2 Contexte social et infrastructurel.....	17
4.2.1 Démographie.....	17

4.2.2 Santé.....	18
4.2.3 Education.....	19
4.2.4 Sécurité.....	21
4.2.5 Culture.....	22
4.3 Contexte économique du District.....	23
4.3.1 Etat de Lieu du District.....	23
4.3.2 Activités du District.....	23
4.3.3 Marché du Travail.....	24
4.4 Infrastructure économique.....	26
4.4.1 Transport.....	26
4.4.2 Energie.....	26
4.4.3 Postes et Télécommunications.....	26
4.4.4 Identification des secteurs porteurs.....	27
<b>Conclusion partielle.....</b>	<b>28</b>
<b>Deuxième Partie : Stratégie d'amélioration de l'emploi des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanales dans le District de Mahajanga I.....</b>	<b>29</b>
Section 1- Etat de lieu.....	29
1.1. La filière pêche à Madagascar.....	29
1.2. District de Mahajanga I .....	32
1.2.1 Généralité.....	32
1.2.2 Espèce de crevette .....	32
1.2.3 Mode de production .....	32
1.2.4. Acteurs de la filière .....	33
Section 2- Etude de marché de la filière et.....	34
2.1 Analyse de l'offre : .....	34
2.2 Analyse de la demande.....	35
2.3 Analyse des prix.....	35
Section 3- Situation de coopérative ou de groupement des pêcheurs crevettières traditionnelles et artisanales.....	37
3.1 Situation actuelle des pêcheurs au niveau national .....	37
3.1.1 Pêcheurs traditionnels.....	37
3.1.2 Pêcheurs artisanaux.....	37
3.1.3 Situation des pêcheurs au niveau de District.....	38
3.1.3.1. Contraintes .....	38

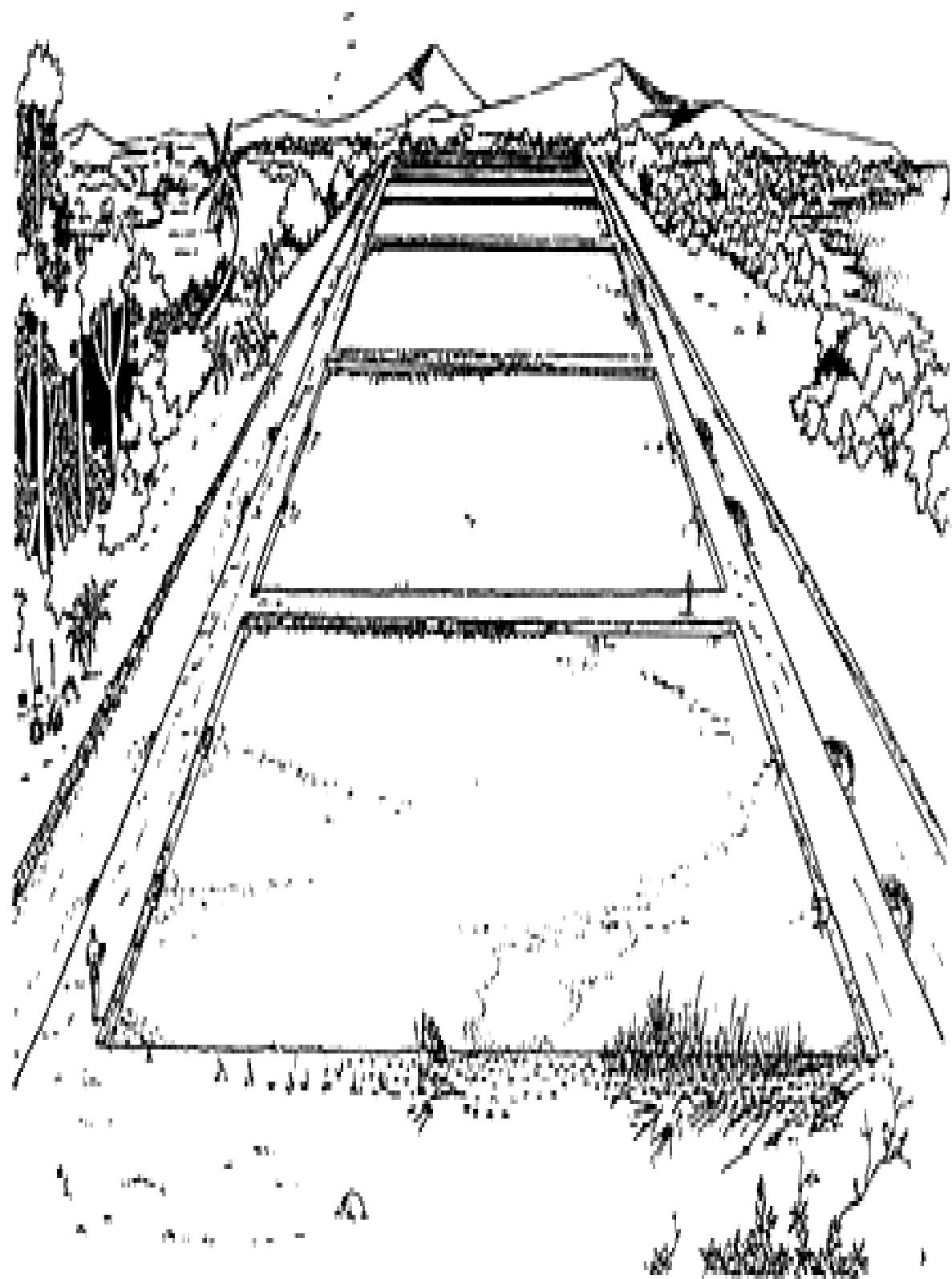
3.1.3.2. Types d'association des pêcheurs .....	39
Section 4- Contribution de la filière au développement du District.....	40
4.1 Création des emplois productifs.....	40
4.2 Augmentation des recettes de l'Etat.....	41
4.3 Utilisation des ressources locales.....	41
4.4. Développement des infrastructures .....	41
Section 5. Projet de construction des infrastructures nécessaires à l'exploitation des crevettes « construction de bassin crevettière » dans le district de Mahajanga I.....	42
5.1 Identification du projet.....	42
5.1.1 Localisation.....	43
5.1.2 Technique appliquée.....	43
Section 6: Coût de projet.....	47
6.1 Investissements.....	47
6.2 Fond de roulement initial (FRI).....	50
6.3 Investissement initial.....	51
6.4 Ressources humaines nécessaires pour la réalisation de projet .....	51
6.4.1 Description des tâches et responsabilité du personnel.....	51
6.5 Les charges et les produits.....	53
6.5.1 charges d'exploitation.....	53
6.5.2 Produits d'exploitation.....	54
6.6 Résultat du projet.....	55
Section 7: Impacts du projet.....	56
7.1 Impacts socio-économiques .....	56
7.2 Impact environnemental.....	57
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>60</b>

## **Bibliographie**

## **Annexes**

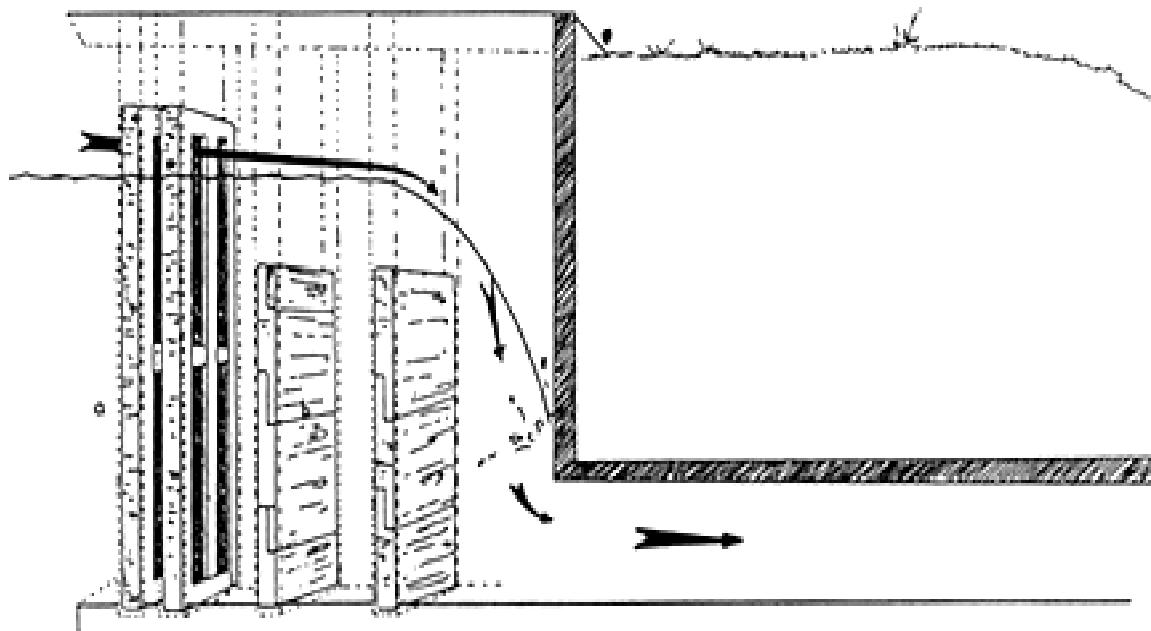
# ANNEXES

**ANNEXE I: Schéma de Bassin de grossissement**

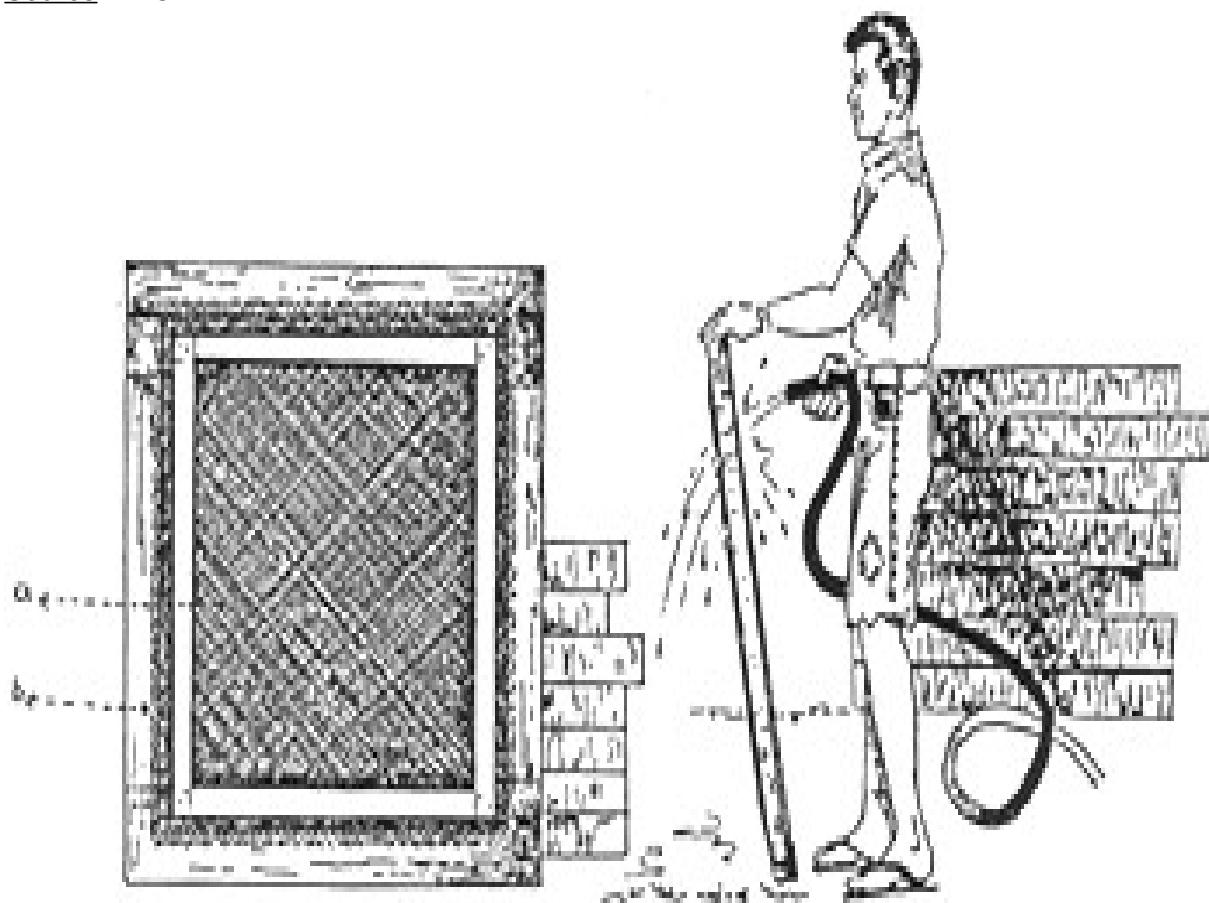


Source: FAO

## ANNEXE II: Installation de grilles



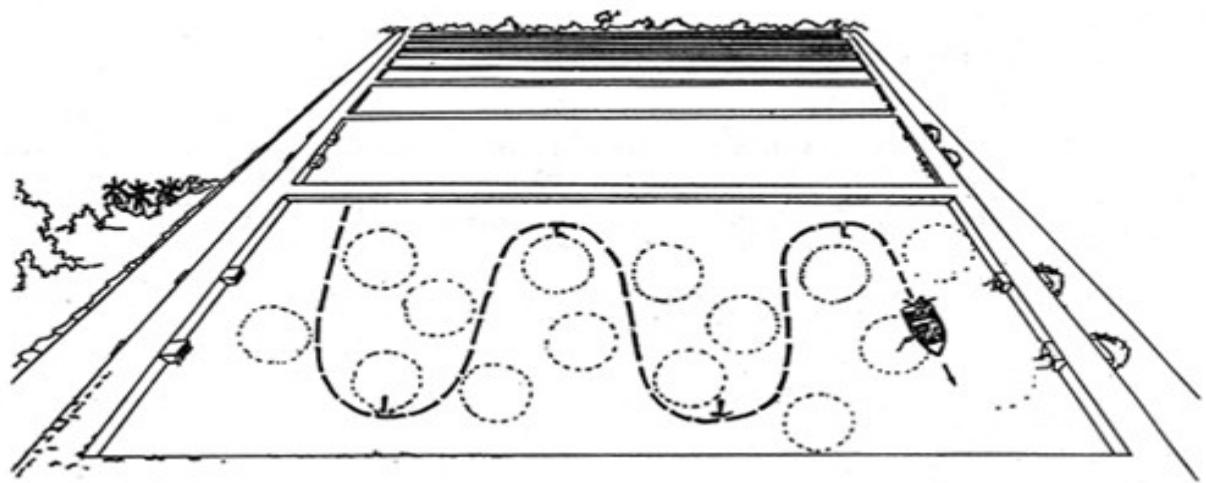
Source: FAO



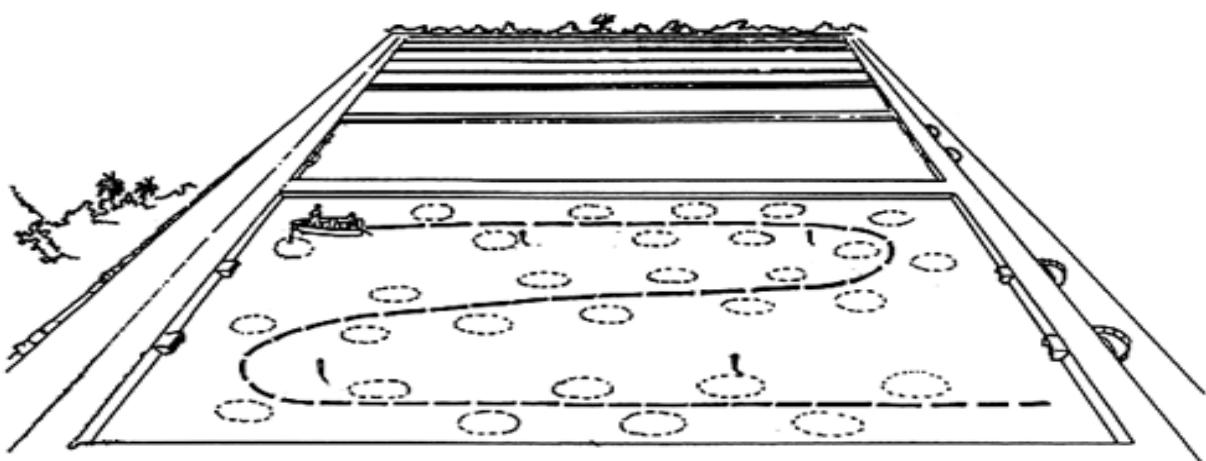
Source: FAO

### **ANNEXE III: Distribution des alimenterations**

#### **.Distribution de l'aliment le matin**

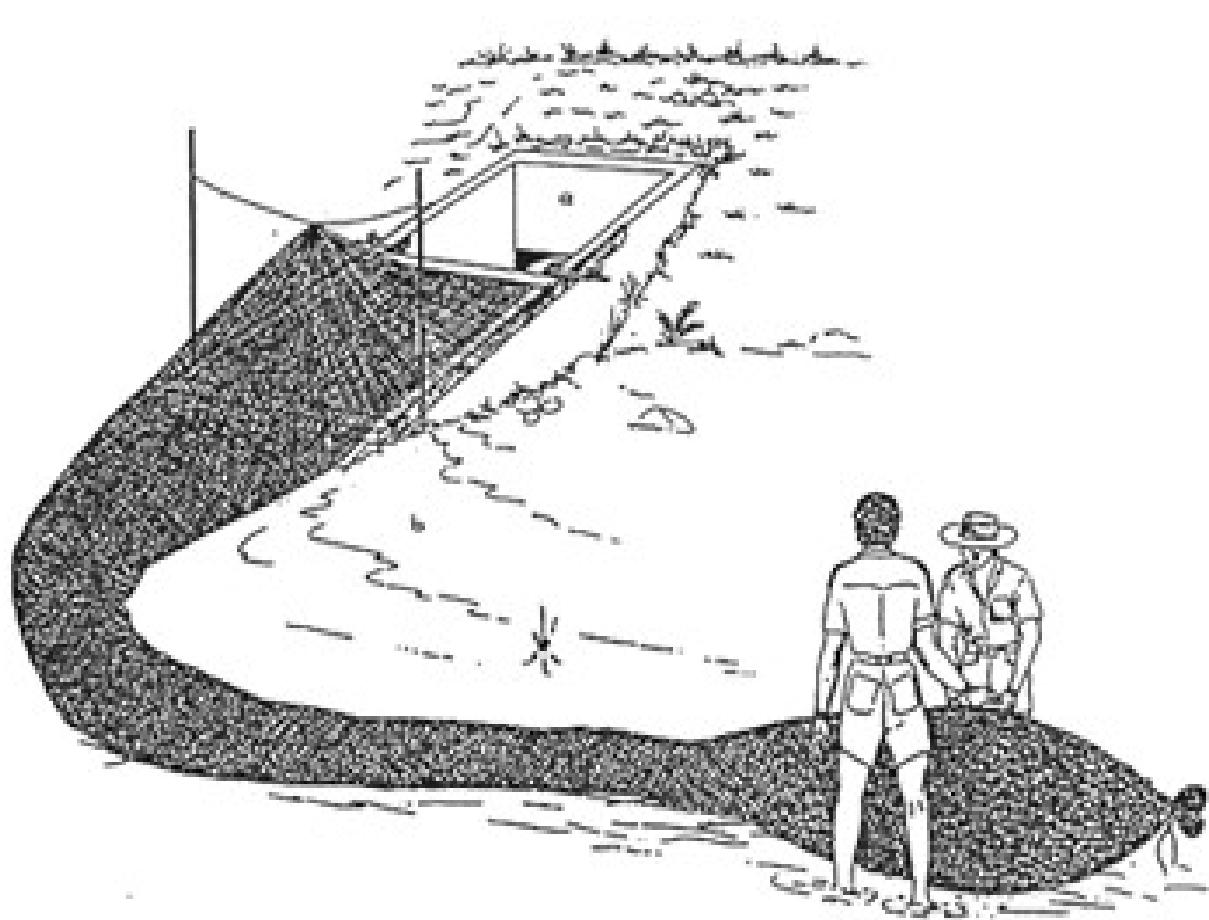


#### **Distribution de l'aliment le soir**



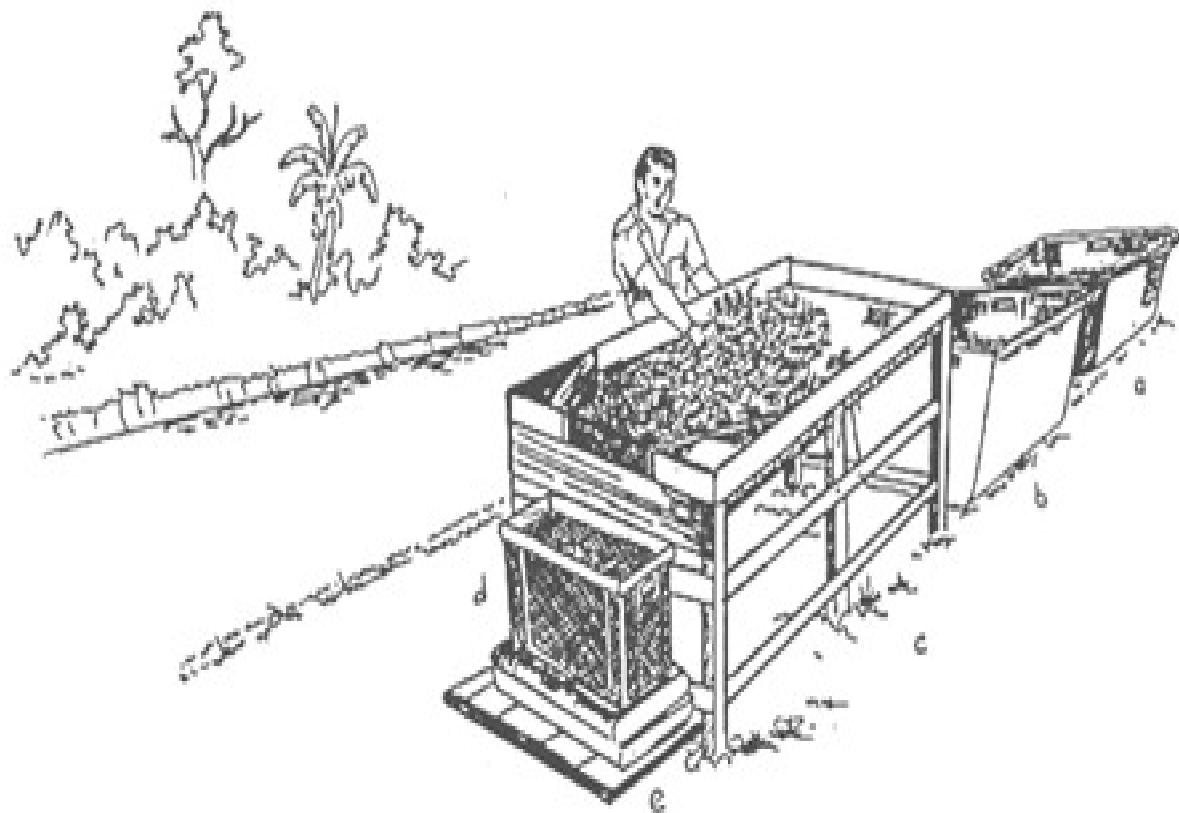
Source: FAO

**Annexe IV: Dispositif pour la recolte totale des crevettes**



Source: FAO

## Annexe V: Le prétraitement des crevettes



Source: FAO

a - bac de glace,

b- bac de metabisulfite

c - table de trie,

d- panier de transport

e - balance)

## Annexe IV: Plan de financement

## Amortissement

L'amortissement se fait d'une manière linéaire

Tableau 25 : amortissement des immobilisations

Désignation	Valeur d'origine	Durée (ans)	Taux (%)	annuité	annuité	annuité	annuité	annuité
				Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
Frais d'équipement	1.500.000	3	33,33	500.000	500.000	500.000	-	-
Logiciels informatiques	1.200.000	5	20	240.000	240.000	240.000	240.000	240.000
construction	66.847.000	20	5	3.342.350	3.342.350	3.342.350	3.342.350	3.342.350
Matériels et équipements	19.776.800	5	20	3.955.360	3.955.360	3.955.360	3.955.360	3.955.360
Matériels de transports	49.560.000	5	20	9.912.000	9.912.000	9.912.000	9.912.000	9.912.000
Matériels de bureau et informatique	3.894.000	5	20	778.800	778.800	778.800	778.800	778.800
Actifs biologiques (larves)	8.260.000	2	50	4.130.000	4.130.000	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>151.037.800</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>22.858.510</b>	<b>22.858.510</b>	<b>18.728.510</b>	<b>18.228.510</b>	<b>18.228.510</b>

## Le fond de roulement initial (FRI)

Le FRI est la liquidité monétaire nécessaire pour encourir les charges (achats consommés, service extérieur, impôts et taxes et charges de personnels) pendant le démarrage du projet, plus précisément les charges de la première année

Tableau : Fond de roulement initial

Rubrique	Montant TTC
Achats consommés	20.840.000
Service extérieur	1.650.000
Impôts et taxes	4.808.000
Charges de personnels	28.320.000
<b>TOTAL</b>	<b>55.618.000</b>
Imprévu (3% du total)	1.670.000
<b>FRI</b>	<b>57.288.000</b>

La liquidité nécessaire serait donc de 57.288.000 ariary

## Investissement initial

Tableau : tableau de financement avant exploitation

Emplois	Montant	Ressources	Montant
Immobilisations	168.537.800	Apport personnel	64000.000
FRI	57.288.000	Subvention	21.000.000
Imprévu 3%FRI	1.720.000	Emprunt	142.545.800

TOTAL	227.545.800	227.545.800
-------	-------------	-------------

Le montant total de l'investissement initial s'élève à 227.545.800 ariary dont 64.000.000 ariary par les associés de la coopérative. Ce projet aura recours à un emprunt à long terme et à moyen terme remboursable dans 5 ans

Une subvention pourra être fournie par le programme MCA ou d'autres investisseurs potentiel (comme l'union européen), estimé à 21.000.000 ariary (environ 30% de l'investissement bassin et ouvrage d'art)

### **Remboursement des dettes**

Le tableau de remboursement des emprunts nous renseigne sur les charges financières (intérêts) et le montant du capital que l'entreprise doit s'acquitter chaque année

Dans notre étude, le montant de l'emprunt 142.545.800 ariary, remboursable sur 5 ans et le premier remboursement s'effectue à la fin de la première année avec le taux d'intérêt de 20% auprès d'un partenaire financier

Durant les cinq années d'exercice, le paiement se fait par amortissement constant dont la valeur est la suivante

#### **Tableau : remboursement d'emprunt**

Année	Capital au début	Amortissement	Intérêt	Annuité	Capital restant
1	142.545.800	28.509.160	28.509.160	57.018.320	114.036.640
2	114.036.640	28.509.160	22.807.328	51.316.488	85.527.480
3	85.527.480	28.509.160	17.105.496	45.614.656	57.018.320
4	57.018.320	28.509.160	11.403.664	39.912.824	28.509.160
5	28.509.160	28.590.160	5.701.832	34.210.992	-

Les comptes de gestion

Les charges

Les charges constituent toutes les dépenses engagées par l'entreprise au cours de l'exercice

#### **Tableau : Achats consommés (TTC)**

Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Aliments granulés	13.000.000	13.000.000.	14.300.000	14.300.000	15.730.000
Eau et électricité	3.600.000	3.600.000	3.960.000	3.960.000	4.356.000
carburants	3.600.000	3.600.000	3.960.000	3.960.000	4.356.000
Fourniture	640.000	640.000	704.000	704.000	774.000

ad/tive					
TOTAL TTC	20.840.000	20.840.000	22.924.000	22.924.000	25.216.000

Toutes ces valeurs sont estimés ou imposés selon la taille de l'exploitation. On a prévu une augmentation de 10% tous les deux (2) ans

**Tableau : service extérieur (montant en ariary)**

Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Entretien et réparation	750.000	1000.000	1.250.000	1.500.000	2.000.000
Primes d'assurance	300.000	300.000	300.000	500.000	500.000
Frais postaux et télécommunication	600.000	600.000	660.000	660.000	726.000
TOTAL	1.650.000	1.900.000	2.210.000	2.660.000	3.226.000

**Tableau : Impôts et taxes (TTC)**

Rubrique	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
Taxes professionnelles	4.622.000	4.622.000	4.622.000	4.622.000	4.622.000
RC, NIF	186.000	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4.808.000</b>	<b>4.622.000</b>	<b>4.622.000</b>	<b>4.622.000</b>	<b>4.622.000</b>

La taxe professionnelle est la taxe due de l'exercice d'une activité lucrative à Madagascar

Cette taxe est calculée à partir du droit proportionnel qui est de fonction de la valeur locative (VL) des locaux et équipements. Elle correspond à 1/15\*VL

$$T.P=(19.776.800+19.560.000)*1/15 = 4.622.000$$

Les droits pour registre de commerce (RC), statut, statistique, numéro d'identification fiscal (NIF), le montant convenu sera de 186.000 ariary, payé au début de l'activité

**Tableau : Charges de personnels**

Rubrique	Année1	Année2	Année 3	Année4	Année5
Salaire annuel	24.000.000	24.000.000	26.400.000	26.400.000	29.040.000
CNaPS(13%)	3.120.000	3.120.000	3.432.000	3.432.000	3.775.200
OSEIM(5%)	1.200.000	1.200.000	1.320.000	1.320.000	1.452.000
<b>TOTAL</b>	<b>28.320.000</b>	<b>28.320.000</b>	<b>31.152.000</b>	<b>31.152.000</b>	<b>34.267.200</b>

Nous avons envisagé une augmentation de 10% tous les deux ans les salaires du personnel

**Tableau : Récapitulation des charges durant les 5 années d'exploitation**

Rubrique	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
Achats consommés	20.840.000	20.840.000	22.924.000	22.924.000	25.216.000
Services extérieurs	1.650.000	1.900.000	2.210.000	2.660.000	3.226.000
Impôts et taxes	4.808.000	4.622.000	4.622.000	4.622.000	4.622.000
Charges de personnels	28.320.000	28.320.000	31.152.000	31.152.000	34.267.200
Charges financières	28.509.160	22.807.328	17.105.496	11.403.664	5.701.832
DAP	22.858.510	22.858.510	18.728.510	18.228.510	18.228.510
<b>TOTAL</b>	<b>106.985.670</b>	<b>101.347.838</b>	<b>96.742.006</b>	<b>90.990.174</b>	<b>91.261.542</b>

## Les produits

Ce sont les prévisions de vente de crevettes prêtées à exporter pour les cinq (5) années d'exploitation

Désignation	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5
Quantité de crevette prêtée à exporter en kg	8600	8600	9000	9000	9400
Prix unitaire en ariary de crevette	18.000	18.000	20.000	20.000	22.000
Valeur des crevettes en ariary	154.800.000	154.800.000	180.000.000	180.000.000	206.800.000

La durée d'un cycle de production de post larves de crevette est de 3 mois ; alors on a une production de 2.150kg de crevettes prêtées à exporter par trimestre

Les comptes de résultat prévisionnel

Ils regroupent l'ensemble des produits et des charges de l'entreprise pendant une période déterminée afin d'obtenir les profits à générer

**Tableau : Compte de résultat prévisionnel pluriannuel (montant en ariary)**

<b>Poste</b>	<b>Année1</b>	<b>Année2</b>	<b>Année3</b>	<b>Année4</b>	<b>Année5</b>
Chiffre d'affaire	154.800.000	154.800.000	180.000.000	180.000.000	206.800.000
I- production de l'exercice	154.800.000	154.800.000	180.000.000	180.000.000	206.800.000
Achats consommés	20.840.000	20.840.000	22.924.000	22.924.000	25.216.000
Services extérieurs	1.650.000	1.900.000	2.210.000	2.660.000	3.226.000
II- consommation de l'exercice	22.490.000	22.740.000	25.134.000	25.584.000	28.442.000
III- valeur ajoutée d'exploitation (I-II)	132.310.000	132.060.000	154.866.000	154.416.000	178.358.000
Charge de personnel	28.320.000	28.320.000	31.152.000	31.152.000	34.267.000
Impôts et taxes	4.808.000	4.622.000	4.622.000	4.622.000	4.622.000
IV- excédent brut d'exploitation (EBE)	99.182.000	99.118.000	119.092.000	118.642.000	139.468.800
Dotations aux amortissements	22.858.510	22.858.510	18.728.510	18.228.510	18.228.510
V- résultat opérationnel	76.323.490	76.259.490	100.363.490	100.413.490	121.240.290
Produit financier	-	-	-	-	-
Charges financières	28.509.160	22.807.328	17.105.496	11.403.664	5.701.832
VI- résultat financier	(28.509.160)	(22.807.328)	(17.105.496)	(11.403.664)	(5.701.832)
VII- résultat avant impôt (V+VI)	47.814.330	53.452.162	83.257.994	89.009.926	115.530.458
IBS(30%)	-	-	24.977.000	26.702.000	34.661.000
VIII- résultat net de l'exercice	47.814.330	53.452.162	58.280.994	62.307.926	80.869.458

## Affectation de bénéfice

L'affectation des bénéfices d'une société en nom collectif est effectuée conformément aux statuts ou à défaut de précisions statutaires proportionnellement aux mises de fonds des associés comme pour les sociétés des capitaux(SA ou SARL)

On ne considère plus les réserves légales dans les SNC.

Bénéfice à répartir pendant 5ans	:	302.724.870 ariary
Prélèvement	:	-
Intérêt statutaire (capital investi*6%)	:	3.840.000 ariary
Solde		298.884.870 ariary
Réserve statutaire (15% du solde)	:	44.832.730 ariary
Super dividende	:	254.052.140 ariary
Report à nouveau		-

Vue le statut de SNC, les 32 associations dans la coopérative a le droit d'obtenir la somme de : Intérêt statutaire + Super dividende:  $3.840.000 + 254.052.140 = 257.892.140$  Ariary  
En totalité, une association peut obtenir une somme de 8.059.129 ariary après 5ans d'existence de la coopérative

## Impôts sur les bénéfices (IBS)

C'est l'impôt annuel sur les bénéfices de toute nature réalisée par les sociétés siégeant à Madagascar. En général, l'IBS est de 30% alors ;, notre entreprise est une entreprise nouvelle, en effet, nous bénéficions l'affranchissement de l'IBS pour les deux premiers exercices et de 30% de l'IBS pour la 3<sup>ème</sup> à compter de la date de constitution

**Tableau : Cash flow ou MBA (en ariary)**

<b>Poste</b>	<b>Année1</b>	<b>Année2</b>	<b>Année3</b>	<b>Année4</b>	<b>Année5</b>
Résultat net de l'exercice	47.814.330	53.452.162	58.280.994	62.307.926	80.869.458
DAP	22.858.510	22.858.510	18.728.510	18.228.510	18.228.510
Cash flows ou MBA	70.672.840	76.310.672	77.009.504	80.536.436	99.097.968

Le cash flows ou la marge brut d'autofinancement indique des ressources internes sécrétées par l'exploitation que l'entreprise peut utiliser pour son fonctionnement. La MBA est la mesure de la rentabilité financière

Pour quantifier la prévision financière, on peut procéder au calcul des critères de rentabilité, ce sont

- La valeur actuelle nette (VAN)
- Le taux de rentabilité interne (TRI ou TIR)
- L'indice de profitabilité (IP)
- Le délai de récupération des capitaux investis (DRCI)

La valeur actuelle nette

La VAN est la différence entre le somme de marge brute d'autofinancement actualisée et la somme des capitaux investis. La VAN mesure la contribution d'un projet à la valeur d'une entreprise. La VAN permet à l'entreprise de prendre des décisions d'investissement

Trois cas peuvent se présenter

Si la VAN >0 le projet est rentable, c'est-à-dire que la rentabilité est supérieure au taux d'actualisation

Si la VAN=0, la rentabilité est égale au taux exigé ou la somme des cash flows actualisés au taux d'actualisation a permis non seulement la récupération de la mise initiale mais également la rémunération du capital investi

Si la VAN<0, la rentabilité est inférieure aux taux exigé, le projet est non rentable

La VAN se présente comme suit

$$VAN = \sum \text{MBA} (1+i)^{-n} C$$

MBA : marge brute d'autofinancement

C : capitaux investis

i : taux d'actualisation ou taux d'emprunt (20%)

#### Tableau : Marge brut d'autofinancement

Année	MBA	(1+i)-n	MBA (1+i)-n	MBA cumulée
Année1	70.672.840	0,83	58.658.000	58.658.000
Année2	76.310.672	0,69	52.655.000	111.313.000
Année3	77.009.504	0,58	44.665.000	155.978.000
Année4	80.536.436	0,48	38.658.000	194.636.000
Année5	99.097.968	0,40	39.639.000	234.275.000

$$VAN = 234.275.000 - 168.537.800$$

$$VAN = 65.737.200 \text{ ariary}$$

#### Le taux de rentabilité interne (TRI)

Le taux de rentabilité interne est un taux d'actualisation pour lequel le total des valeurs actuelles des cash flows est égal à son coût

$$TRI \Leftrightarrow \sum \text{MBA} (1+i)^{-n} = C \text{ ou } \sum \text{MBA} (1+i)^{-n} - C = 0$$

Au taux 20% ; VAN=65.737.200

Au taux 25% ; VAN=41.728.200

Au taux 30% ; VAN=20.920.200

Au taux 35% ; VAN=3.331.200

Au taux 40% ; VAN=-11.85.000

Le taux TRI se trouve entre 35% et 40%

Au taux de 36%, VAN= +330.097

Au taux de 37%, VAN=-2.949.705

En interpolant le taux correspondant à VAN=0

$$TRI = 36\% + \frac{330.097 - 0}{330.097 + 2.949.705} \times (36\% - 35\%) = 36\% + 0,1$$

$$\text{TRI} = 36,1\%$$

Ce taux de rentabilité interne est largement supérieur par rapport au taux d'emprunt qui est de 20%. Le projet est donc rentable car l'entreprise dispose d'une marge de sécurité d'emprunt (36,1% - 20%) = 16,1%

L'indice de profitabilité

C'est le rapport entre la somme de marge brute d'autofinancement et la somme des capitaux

investis

Il existe trois cas

Si  $IP > 1$ , la rentabilité est supérieur au taux exigé

Si  $IP = 1$ , la rentabilité est égale au taux exigé

Si  $IP < 1$ , la rentabilité est inférieure au taux exigé

$IP = \sum MBA(1+i) - n/C$  ou  $IP = VAN/C + 1$

$IP = 234.275.000 / 168.537.800$

**IP=1,39**

L'indice de profitabilité est de 1,39 qui est supérieur à 1, le projet est donc rentable car 1 ariary rapporte 0,39 ariary au projet

Le délai de récupération des capitaux investis ou DRCI

Le montant des investissements 168.537.800 ariary est compris entre le cumul de la marge brute d'autofinancement de la 3<sup>ème</sup> année et la 4<sup>ème</sup> année d'exploitation

$3/155.978.000 < d/168.537.800 < 4/194.636.000$

$D = 3 + 168.537.800 - 155.978.000 / 194.636.000 - 155.978.000$

$d = 3 \text{ ans} + 0,3249 \text{ ans}$

$d = 3 \text{ ans } 3 \text{ mois et } 27 \text{ jours}$

Les capitaux investis sont récupérés le 27 avril année 4

Le bilan prévisionnel

Le bilan est l'amortissement final du travail d'enregistrement comptable des opérations réalisées. C'est un tableau qui reflète la situation du patrimoine de l'entreprise à un moment donné. Le patrimoine peut évoluer, alors nous proposons le bilan prévisionnel du projet pour cinq années d'exercice

## Bilan prévisionnel

Bilan initial ou bilan d'ouverture :

Bilan au 01/01/année 1

Actif	Montant	Passif	Montant
<b>Actifs non courants</b>		<b>Capitaux propres</b>	
<u>Immobilisation</u>		Capital	64.000.000
<u>incorporelle</u>		<u>Passifs non courants</u>	
Frais de développement	1.500.000	Subvention	21.000.000
Logiciel informatique	1.200.000	Emprunt à LMT	142.545.800
<u>Immobilisations</u>		<b>Total passifs non courants</b>	<b>152.545.800</b>
<u>corporelles</u>			
Terrain	17.500.000		
Construction	66.847.000		
Matériels et équipements	19.776.800		
Matériels de transport	49.560.000		
Matériels de bureau et informatique	3.894.000		
Actif biologique	8.260.000		
<u>Total actifs non courants</u>	<b>168.537.800</b>		
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie	59.008.000		
<b>Total des actifs</b>	<b>227.545.800</b>	<b>Total des passifs</b>	<b>227.545.800</b>

Bilan prévisionnel de l'année 1 :

Bilan au 31/12/année 1

<b>Actif</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Amortissement &amp;provision</b>	<b>Montant net</b>	<b>Passif</b>	<b>Montant</b>
Actifs non courant				Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles				Capital	64.000.000
Frais de développement	1.500.000	500.000	1.000.000	Résultat	47.814.330
Logiciel informatique	1.200.000	240.000	960.000	Passifs non courants	
Immobilisations corporelles				Subvention	21.000.000
Terrain	17.500.000	-	17.500.000	Emprunt à LMT	114.036.640
Construction	66.847.000	3.342.350	63.504.650	Total passifs	
Matériel et équipement	19.776.800	3.955.360	15.821.440	non courants	124.036.640
Matériel de transport	49.560.000	9.912.000	39.648.000		
Matériel de bureau et informatique	3.894.000	778.800	3.115.200		
Actif biologique	8.260.000	4.130.000	4.130.000		
Total actifs non courants	168.537.800	22.858.510	145.679.290		
Actifs courants		-			
Trésorerie	101.171.680		101.171.680		
<b>Total actif</b>	<b>269.709.480</b>	<b>22.858.510</b>	<b>246.850.970</b>	<b>Total passif</b>	<b>246.850.970</b>

Bilan prévisionnel de l'année 2 :

Bilan au 31/12/année 2

<b>Actif</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Amortissement &amp;provision</b>	<b>Montant net</b>	<b>Passif</b>	<b>Montant</b>
Actifs non courant				Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles				Capital	64.000.000
Frais de développement	1.500.000	1.000.000	500.000	Résultat	53.452.162
Logiciel informatique	1.200.000	480.000	720.000	Report à nouveau	47.814.330
Immobilisations corporelles				Passifs non courants	
Terrain	17.500.000	-	17.500.000	Subvention	21.000.000
Construction	66.847.000	6.648.700	60.162.300	Emprunt à	
Matériel et équipement	19.776.800	7.910.720	11.866.080	LMT	
Matériel de transport	49.560.000	19.824.000	29.736.000		
Matériel de bureau et informatique	3.894.000	1.557.600	2.336.400		
Actif biologique	8.260.000	8.260.000	-		
Total actifs non courants	168.537.800	45.717.020	122.820.780		
Actifs courants	148.973.192	-	148.973.192		
Trésorerie					
<b>Total actif</b>	<b>317.510.992</b>	<b>45.717.020</b>	<b>271.793.972</b>	<b>Total passif</b>	<b>271.793.972</b>

Bilan prévisionnel de l'année 3 :

Bilan au 31/12/année 3

Actif	Montant brute	Amortissement &provision	Montant net	Passif	Montant
Actifs non courant				Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles				Capital	64.000.000
Frais de développement	1.500.000	1.500.000	-	Résultat	58.280.994
Logiciel informatique	1.200.000	720.000	480.000	Report à nouveau	101.266.492
Immobilisations corporelles				Passifs non courants	
Terrain	17.500.000	-	17.500.000	Subvention	21.000.000
Construction	66.847.000	10.027.050	56.819.950	Emprunt à	57.018.320
Matériel et équipement	19.776.800	11.866.080	7.910.720	LMT	
Matériel de transport	49.560.000	29.736.000	19.824.000		
Matériel de bureau et informatique	3.894.000	2.334.000	1.560.000		
Total actifs non courants		56.183.130	104.094.670		
Actifs courants	160.277.800	-			
Trésorerie	197.471.136		197.471.136		
<b>Total actif</b>	<b>357.748.936</b>	<b>56.183.130</b>	<b>301.565.806</b>	<b>Total passif</b>	<b>301.565.806</b>

Bilan prévisionnel de l'année 4 :

Bilan au 31/12/année 4

Actif	Montant brute	Amortissement &provision	Montant net	Passif	Montant
Actifs non courant				Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles				Capital	64.000.000
Frais de développement	-	-	-	Résultat	62.307.926
Logiciel informatique	1.200.000	960.000	240.000	Report à nouveau	159.547.486
Immobilisations corporelles				Passifs non courants	
Terrain		-		Subvention	21.000.000
Construction	66.847.000	13.369.400	53.477.600	Emprunt à LMT	28.509.160
Matériel et équipement	19.776.800	15.821.440	3.955.360		
Matériel de transport	49.560.000	39.648.000	9.912.000		
Matériel de bureau et informatique	3.894.000	3.115.200	778.800		
Total actifs non courants	141.277.800	72.914.040	68.363.760		
Actifs courants					
Trésorerie	267.000.812	-	267.000.812		
<b>Total actif</b>	<b>408.278.612</b>	<b>72.914.040</b>	<b>335.364.572</b>	<b>Total passif</b>	<b>335.364.572</b>

Bilan prévisionnel de l'année 5 :

Bilan au 31/12/année 5

Actif	Montant brute	Amortissement &provision	Montant net	Passif	Montant
Actifs non courant				Capitaux propres	
Immobilisations incorporelles				Capital	64.000.000
Frais de développement	-	-	-	Résultat	80.869.458
Logiciel informatique	1.200.000	1.200.000	-	Report à nouveau	221.855.412
Immobilisations corporelles				Passifs non courants	
Terrain	17.500.000	-	17.500.000	Subvention	21.000.000
Construction	66.847.000	16.711.750	50.135.250		
Matériel et équipement	19.776.800	19.776.800	-		
Matériel de transport	49.560.000	49.560.000	-		
Matériel de bureau et informatique	3.894.000	3.894.000	-		
Total actifs non courants	175.077.800	91.142.550	67.635.250		
Actifs courants					
Trésorerie	320.089.620	-	320.089.620		
<b>Total actif</b>	<b>495.167.420</b>	<b>91.142.550</b>	<b>387.724.870</b>	<b>Total passif</b>	<b>387.724.870</b>

## Annexe VII : Liste des associations et Fokontany

Les associations de pêcheurs :

Ci-après la liste des associations des pêcheurs déjà existantes :

-JAO VAGNONA

-LOVAKO

-TAVOHATA

-FIMPAMIRA

-FHTMPA

-APTHM

-FPMPA

-VMMEM

-Miary vola

-ANKOAY

-TSINJO

Aussi, elle est légalement reconnue en ayant

- Un récépissé délivré par la direction de la pêche interrégionale
- Procès verbal de constitution
- Règlement intérieur + statut de l'association
- Une association doit être constituée de 15 membres au minimum et 45 membres au maximum.

Source : Direction de Pêche Mahajanga

## **Listes des Fokontany dans la commune Urbaine de Mahajanga I**

Il y a vingt six Fokontany

1. Mahajanga ville
2. Manga
3. Ambovoalana
4. Tsaramandroso ambony
5. Tsaramandroso ambany
6. Mahavoky sud
7. Mahavoky nord
8. Manjarisoa
9. Morafeno
10. Mangarivotra
11. Abatoire marovato
12. Aranta
13. Mahabibo kely
14. Amborovy
15. Tsararano ambany
16. Tsararano anosikely
17. Tsararano ambony
18. Tanambao ambalavato
19. Ambalavola
20. Fiofio
21. Antanimalandy
22. Ambohimandamina
23. Tanambao sotema
24. Mahatsinjo
25. Antanimasaja
26. Ambondrona

Source : Commune Urbaine de Mahajanga I

**Nom** : RAKOTOMALALA Ny Riana Ravaorivonisoa  
**Adresse** : Logt près 134 cités civiles Ambohipo Antananarivo  
**Tel** : 0324090612  
**Titre** : Coopérativisation, comme stratégie de développement local : cas des pêcheurs crevettières traditionnels et artisanaux dans le District de Mahajanga I

**Nombre de pages : 60**

**Tableau : 25**

**Figures : 04**

## Résumé

Le district de Mahajanga I possède d'énorme potentialité socio-économique. Notamment ces ressources marines et côtières. Une des secteurs porteurs d'emplois de ce district est la filière crevette. En outre, la filière demeure un de facteur de développement local malgré les différents problèmes rencontrés par les pêcheurs crevettières traditionnels et artisanaux. Néanmoins, les pêcheurs peuvent se regrouper dans une coopérative pour l'amélioration de leur emploi et pour le développement local du District. L'élevage de crevette peut être un moteur de développement de la localité ainsi d'améliorer le niveau de vie de la population afin de maîtriser la pauvreté en partie.

**Encadré par :** Professeur RAMIARISON Herinjatovo Aimé

**Mots Clés :** Développement local, emploi productif, coopérative, crevettes.